Saint-Genès-Champanelle

Bulletin Municipal • Janvier 2015 • N° 132 • www.saint-genes-champanelle.fr

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE
.....page 3

ACTIVITÉS DES ÉLUS
CARNET DE BORD ..... pages 4 à 6
DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL .....page 6
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS .....page 7
COMITÉ CONSULTATIF DE LA JEUNESSE.....page 7
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.....page 7

ÉCONOMIE ET FINANCES
TARIFICATIONS AU 1ER JANVIER 2015.....page 8
- Concessions de cimetières, cavurnes et columbarium, jardin du souvenir
- Eau et assainissement
- Service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Locations de salles

TRAVAUX
BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2014.....page 9
VOIRIE COMMUNALE.....page 9
VOIRIE SYLVO-PASTORALE.....page 9
BÂTIMENTS.....page 10
PETIT PATRIMOINE.....page 10
GROUPE SCOLAIRE .....page 10
ESPACES VERTS ET ESPACES PUBLICS ..... pages 10 et 11
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....page 11
INVESTISSEMENTS MATÉRIELS.....page 11
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT .....page 11
- Travaux communaux
- Travaux intercommunaux du SIAEP

ACTUALITÉS
VŒUX DU MAIRE .....page 12
MÉDAILLES COMMUNALES .....page 13
- Elisabeth Jeannel
- Daniel Simonneau

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS.....page 14
REPAS DU CCAS .....page 14
MOBILITÉ AU SERVICE COMPTABLE DE LA COMMUNE.....page 14
AGENDA 21.....page 15
SEMAINE 21 EN FORÊT.....page 15
URBANISME .....page 16
NOËL HALTE GARDERIE ET RAM.....page 17
SPECTACLE DES ENFANTS DÉJEUNANT AU RESTAURANT SCOLAIRE.....page 17
SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE ET DE SOINS A DOMICILE DU CÉZALLIER .....page 17
CULTURE..... pages 17 et 18
- Les Automnales
- Exposition de photographies
- Soirée dédicace à la Grange
- Triennale mondiale de l'estampe et de la gravure originale
- Agenda culturel 2015

MOT DU GARDE CHAMPÊTRE .....page 19
- Triste bilan pour mère nature
- Pollution dans le ruisseau le Beaupriant à Manson le 18 novembre 2014
- Pollution sur la station d'épuration de Nadaillat
- Rappel des bons gestes pour respecter l'environnement et votre station d'épuration

SAPEURS POMPIERS SAINTE BARBE.....page 20
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE .....page 20
ÉTAT CIVIL 2014 .....page 20

CLERMONT COMMUNAUTÉ
MÉDIATHÈQUE CHAMFORT .....page 22

CONSEIL GÉNÉRAL
LE CONSEIL GÉNÉRAL HONORE CLAUDINE DARRIGRAND .....page 22

VIE ASSOCIATIVE
OFFICE CHAMPANELLOIS.....page 23
OFFICE DE TOURISME .....page 23
ADMR .....page 24
- Départ à la retraite de Chantal Béraud

GOMME ET CRAYON .....page 24
LOISIRS ET RENCONTRES .....page 24
PÈRE NOËL DE L'OFFICE CHAMPANELLOIS.....page 24
LES PANIERS CHAMPANELLOIS .....page 25
- Animation
- Dernière distribution 2014

BAS'ART, L'ÉCOLE DE DESSINS DES DÔMES .....page 25
ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG.....page 25
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS RETRAITÉS..page 26
L'ASSOCIATION ESPOIR ET SOLIDARITÉ.....page 26
COMITÉ DES FÊTES DE CHAMPEAUX .....page 27
L'ÉCHAPPÉE BELLE .....page 27
AROEVEN.....page 27
MANIFESTATIONS FESTIVES ET ASSOCIATIVES...page 28

A VOTRE SERVICE
..... pages 28 et 29

Couverture : Cérémonie du 11 Novembre – Vœux de la municipalité

Nous remercions les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité.
Pensez à les consulter et à utiliser leurs services.

Directeur de publication : Roger GARDES – Responsable d'édition : Alain BOUDET
Régie publicitaire : Groupe Drouin – Tél. 04 73 26 44 50
Réalisation – Impression : Groupe Drouin – Imprimerie des Dômes – Tél. 04 73 26 44 50
Le papier utilisé sur cette brochure est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

LE MOT DU MAIRE

Champanelloises, Champanellois,

J'ai grand plaisir à vous présenter à toutes et à tous mes vœux les plus sincères ainsi que ceux du Conseil municipal. Que cette nouvelle année permette votre épanouissement personnel et social, qu'elle vous maintienne en bonne santé et vous accompagne sereinement sur les chemins du bonheur que vous souhaitez.

Mes vœux s'adressent aussi à notre commune qui doit continuer son développement harmonieux malgré un contexte difficile qui ne semble pas devoir s'améliorer en 2015. Pourtant ce n'est pas en cédant au pessimisme, voire à la désespérance, que nous serons les mieux armés pour affronter les obstacles divers qui se présentent devant nous. Nous serons au contraire bien plus efficaces en les affrontant avec détermination et enthousiasme.

Tout le monde sait aujourd'hui que la situation générale des collectivités locales n'est pas brillante, que le désengagement de nombreux partenaires est une réalité indéniable, que les charges augmentent ainsi que les attentes des populations. C'est pourquoi, avec l'équipe largement renouvelée qui m'entoure, nous sommes bien décidés à nous engager au quotidien au service de notre commune et donc à votre service, pour surmonter au mieux cette période délicate.

Toutefois nous ne le ferons pas seuls car pour réussir nous devons aussi fédérer l'énergie de tous. Les orientations décidées par le Conseil municipal doivent être mises en œuvre avec l'aide précieuse des employés communaux dont nous venons, après une longue concertation, de réorganiser les fonctions afin qu'ils soient encore plus efficaces. Nous savons aussi pouvoir compter sur la disponibilité de très nombreux bénévoles qui s'engagent avec passion dans une vie associative qui, sous de multiples formes, favorise le lien social et le vivre ensemble.

Nous avons aussi besoin d'approfondir nos relations avec tous ceux qui, à des titres divers, interviennent dans la vie de notre commune et lui permettent de progresser. Ils sont très nombreux et nous les rencontrons régulièrement notamment dans le cadre de notre Communauté d'agglomération qui est en train de prendre un nouvel envol et réfléchit à sa transformation en Communauté Urbaine.

En effet le paysage institutionnel est en pleine métamorphose. Même si la nouvelle carte des intercommunalités n'est pas encore complètement définie, même si le rôle des Départements doit être précisé, il n'en reste pas moins vrai que la nouvelle carte des Régions représente un défi que nous devons pouvoir relever. Désormais, le destin de l'Auvergne sera étroitement uni à celui de Rhône-Alpes pour constituer la deuxième région la plus puissante de France après la région parisienne. Nous devons donc construire dès maintenant un véritable projet commun et faire valoir nos atouts dans ce vaste ensemble porteur d'avenir.

Mais pour réussir pleinement cette fusion, nous ne devons jamais oublier la nécessité de préserver un lien de proximité indispensable avec la population, même quand elle habite dans les plus petits villages. À l'heure où un discrédit certain se développe au plan national à l'encontre des élus, il faut absolument que nous puissions, au plan local, tisser et retisser ces liens indispensables pour que notre société puisse vivre de manière harmonieuse. La démocratie représentative joue un rôle majeur pour coordonner l'action publique mais elle ne réussira vraiment que si elle sait s'appuyer sur une démocratie participative vivante. Si au cours de l'année qui s'ouvre davantage de citoyens s'engagent dans ces actions collectives de proximité, sans aucun doute 2015 sera une très bonne année.

Votre maire, Roger Gardes
Président du Parc des Volcans
Vice-président de Clermont Communauté

Information de dernière minute

Depuis la rédaction de ce texte, l'horrible attentat contre Charlie Hebdo nous a tous bouleversés. Notre commune a bien entendu manifesté sa condamnation de toute forme de terrorisme, sa solidarité à l'égard des victimes, son attachement à la défense de la liberté d'expression ainsi que les valeurs de la République et de la Démocratie.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Carnet de Bord

Comité consultatif de l'Agenda 21

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions. Parallèlement se tiennent de nombreuses réunions telles les commissions communautaires, les conseils d'administration, les assemblées générales associatives et les commissions municipales ainsi que les rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

15 SEPTEMBRE
• Inauguration des travaux du Massif adventif du Mont-Dore au col de la Croix Morand (R. Gardes)
• Rencontre avec les responsables de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) au cours des journées régionales organisées à Super Besse (R. Gardes)
• Attribution de logements à l'OPHIS (Office Public de l'Habitat et le l'Immobilier Social) (A. Désèmard)

16 SEPTEMBRE
• Bureau du Pays du Grand Clermont à la Pépinière d'entreprises (R. Gardes)
• Concertation avec l'interlocuteur privilégié EDF/GRDF (Gaz réseau Distribution France) (R. Gardes)

17 SEPTEMBRE
• Bureau de l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges) (N. Imbaud)

18 SEPTEMBRE
• Concertation en Préfecture avec l'ensemble des partenaires concernés par la valorisation du site de Gergovie (R. Gardes)
• Etude d'un projet d'éco-quartier au bourg de Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, A. Boudet, R. Bruguière, A. Thibault)
• Présentation de la triennale d'estampes à Chamalières (P. Vieira)
• Conseil d'administration de T2C et bureau du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (A. Désèmard)

19 SEPTEMBRE
• Conférence des territoires à Clermont Communauté (R. Gardes)

20 SEPTEMBRE
• Représenter la commune à une remise de décoration à Vernines (R. Gardes, A. Désèmard)

22 SEPTEMBRE
• Installation de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) en Préfecture (R. Gardes)
• Programmation des travaux du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Beaumont/Ceyrat/Saint-Genès-Champanelle) pour 2014 (C. Vial, E. Hayma)
• Conseil d'administration du CPIE de Theix (Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement) (N. Imbaud)

23 AU 25 SEPTEMBRE
• Accueil d'une délégation mexicaine venue découvrir le fonctionnement du Parc des Volcans (R. Gardes)

22 AU 26 SEPTEMBRE
• Ensemble des commissions à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, P. Vieira, E. Hayma)

23 SEPTEMBRE
• Réunion du SICAS (Ecole de musique intercommunale de Ceyrat - Aydat - Saint-Genès-Champanelle) à Ceyrat (N. Imbaud, A. Thibault, A. Beaumont)

25 SEPTEMBRE
• Assemblée générale du CLIC (Comité Local d'Information et de Coordination) (A. Désèmard, A. Thibault)
• Commission sur le tramway au SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (Y. Chauvet)

26 SEPTEMBRE
• Concertation sur l'axe 8 des fonds européens fléchés sur le développement urbain intégré (R. Gardes)
• Réunion du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) (A. Désèmard, A. Thibault)

27 SEPTEMBRE
• Représenter la commune à une remise d'ordre national du mérite au rectorat (R. Gardes)
• Assemblée générale de l'Amicale champanelloise (P. Vieira)

29 ET 30 SEPTEMBRE
• Participation au colloque national sur les « Plans climat énergie territoriaux » organisé par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) à Strasbourg (R. Gardes)

29 SEPTEMBRE
• Information sur la labellisation Agenda 21 par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Auvergne) (N. Imbaud)

30 SEPTEMBRE
• Commission sécurité au groupe scolaire (A. Désèmard, F. Merlin)

1ER OCTOBRE
• Comité syndical du SIAEP (C. Vial, E. Hayma)

2 OCTOBRE
• Réunion de rentrée avec le personnel du groupe scolaire (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)
• Rencontre avec les responsables des militaires d'Issoire pour l'organisation d'un bivouac à Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes)
• Programme d'intérêt général sur l'habitat insalubre (A. Désèmard)
• Présentation des finances solidaires au Parc des Volcans dans le cadre de l'ESS (Economie sociale et solidaire) (N. Imbaud, Y. Chauvet)

3 OCTOBRE
• Comité de pilotage sur l'aménagement du siège du Parc à Montlosier (R. Gardes)
• Rencontre avec le président du Conseil général (R. Gardes)
• Assemblée générale de « Champanelle running » (P. Vieira)
• Assemblée générale de « L'échappée belle » (P. Vieira)
• Vernissage d'une exposition de l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges) à La Roche Blanche (N. Imbaud)

4 OCTOBRE
• Vernissage de l'exposition « Objectif nature » au CPIE (P. Vieira)
• Inauguration du salon du livre à Royat (P. Vieira)

6 OCTOBRE
• Réunion sur les éco-quartiers avec la DREAL à Clermont-Ferrand (R. Gardes, A. Boudet)

Commission révision des listes électorales

Concertation avec l'Atelier Rural d'Urbanisme

• Rencontre au Conseil général pour préparer une convention concernant la fréquentation de la Chaîne des Puys (R. Gardes)

7 AU 10 OCTOBRE
• Congrès national des Parcs Naturels Régionaux dans le Parc de la Forêt d'Orient (R. Gardes)

7 OCTOBRE
• Rencontre avec le prestataire pour les travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable de la commune et du syndicat (C. Vial)
• Assemblée générale du CNAS (Comité National d'Action Sociale) à Aulnat (Y. Chauvet)

9 OCTOBRE
• Projet d'organisation d'un festival du film engagé (R. Gardes, P. Vieira, A. Beaumont)

10 OCTOBRE
• Présentation des toitures végétalisées à Montlosier (N. Imbaud)
• Assemblée générale à l'IME (Institut Médico-Educatif) de Theix (G. Dellavedova)
• Assemblée générale du Tennis (P. Vieira)

11 OCTOBRE
• Remise des récompenses à la Foulée des bâtisseurs (R. Gardes, P. Vieira)
• Vernissage de la triennale d'estampes à Chamalières (N. Imbaud, P. Vieira)

13 OCTOBRE
• Comité syndical du Syndicat de l'Auzon (A. Désèmard)

14 OCTOBRE
• Réunion de l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU) à Montlosier (R. Gardes, E. Hayma)
• Etude du groupement de commandes concernant le gaz à Clermont Communauté (Y. Chauvet)
• Conseil d'administration du CPIE à Theix (N. Imbaud)

15 OCTOBRE
• Rencontre au Conseil général sur le Parc des Volcans (R. Gardes)
• Visite des nouveaux locaux du centre de gestion et de l'Espace Condorcet à La Pardieu (R. Gardes)
• Concertation avec le notaire de la commune (R. Gardes)
• Présentation du réaménagement de l'Artière à Aubière (R. Gardes)
• Réunion du SICAS (N. Imbaud, A. Thibault, A. Beaumont, G. Dellavedova)

16 OCTOBRE
• Visite des travaux d'aménagement du Puy de Combegrasse à Aydat (R. Gardes)
• Signature d'une convention avec la CRESS (Caisse Régionale de l'Economie sociale et Solidaire) à Montlosier (R. Gardes)
• Visite des bibliothèques communautaires (P. Vieira)

• Comité syndical du Pays du Grand Clermont (R. Gardes)
• Réunion du SSIAD (A. Désèmard, A. Thibault)
• Séminaire SMTC (A. Désèmard)

17 OCTOBRE

• Présentation de la nouvelle école d'architecture à Clermont-Ferrand et organisation de son inauguration (R. Gardes)
• Inauguration du musée de la résistance à Chamalières (A. Boudet)
• Assemblée générale du comité de jumelage (R. Gardes, P. Vieira, G. Dellavedova)

18 OCTOBRE

• Carrefour des maires et des présidents des communautés de communes à la Grande Halle et analyse de la réforme territoriale (R. Gardes)
• Assemblée générale de l'association Clara au comité d'Auvergne de rugby (A. Boudet)

20 OCTOBRE

• Installation du CIT (Conseil d'Initiatives du Territoire) au Parc des Volcans (R. Gardes)

21 OCTOBRE

• Journée de sensibilisation des services municipaux concernant la charte de réduction des pesticides à Cournon (R. Gardes)
• Rencontre avec les responsables d'ERDF (Électricité Réseau Distribution France) à Clermont-Ferrand (R. Gardes)
• Concertation avec les services de Clermont Communauté pour la mise en place d'un service communautaire concernant les ADS (Autorisations du Droit des Sols) (R. Gardes, E. Hayma)

22 OCTOBRE

• Quarantième anniversaire de la Ligue d'Auvergne de vol libre à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

Concertation avec les services de la Poste

23 OCTOBRE

• Bilan du projet de création des chemins de randonnée sur l'ensemble des communes de Clermont Communauté et prévision de la dernière tranche (R. Gardes)
• Rencontre avec le président des Amis des universités au sujet de la Revue d'Auvergne (R. Gardes)
• Concertation sur le réaménagement du groupe scolaire (C. Vial, F. Merlin)

24 OCTOBRE

• Signature d'actes notariés à Rochefort Montagne (R. Gardes)
• UDCCAS (Union Départementale des CCAS) (A. Désèmard)

25 OCTOBRE

• Assemblée générale de l'association des maires du Puy-de-Dôme en mairie de Clermont-Ferrand (R. Gardes)

28 OCTOBRE

• Concertation avec le président des Anciens combattants pour l'organisation des célébrations du 11 novembre (R. Gardes)
• Concertation avec les riverains concernant les travaux à Fontfreyde (C. Vial)

29 OCTOBRE

• Présentation du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Allier aval en mairie d'Aulnat (R. Gardes)

30 OCTOBRE

• Rapport d'étape sur le dossier Patrimoine mondial de la Chaînes de Puys au Conseil général (R. Gardes)

31 OCTOBRE

• Conférence des territoires à Clermont Communauté (R. Gardes)
• Assemblée générale de l'association du Don du sang (R. Gardes, P. Vieira)

3 NOVEMBRE

• Conseil de l'école élémentaire (A. Désèmard)
• Etude de la tarification solidaire au SMTC avec les CCAS (A. Désèmard, A. Thibault)

4 NOVEMBRE

• Présentation de l'économie sociale et solidaire à Murat (R. Gardes)

5 NOVEMBRE

• Réunion de gestion du site Natura 2000 de la Chaîne des Puys à Orcines (R. Gardes)
• Rencontre avec le président et la directrice de l'Office de tourisme et des congrès de Clermont-Ferrand (R. Gardes)
• Concertation avec l'IME sur un projet d'intégration des enfants de l'IME au groupe scolaire de Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, A. Désèmard)
• Assemblée générale de la chorale Campanelle (R. Gardes, P. Vieira)
• Commission d'appel d'offres et comité syndical du SIAEP (C. Vial, E. Hayma)
• Présentation du nouveau site internet de Clermont Communauté (P. Vieira)
• Présentation de l'ouverture des marchés de l'électricité à l'ADHUME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie) (Y. Chauvet)

6 NOVEMBRE

• Conseil de l'école maternelle (R. Gardes, A. Désèmard)
• Pose de la 1ère pierre de l'ECP (Équipement Communautaire de Proximité) d'Orcines (A. Désèmard)

7 NOVEMBRE

• Comité de pilotage sur la prise de compétence tourisme à Clermont Communauté (R. Gardes)
• Assemblée générale de l'association de la Pétanque (P. Vieira)
• Assemblée générale de l'association de théâtre La Bulle (P. Vieira)
• Assemblée générale du Rallye Saint-Genès (A. Boudet)

8 NOVEMBRE

• Réflexion sur les activités à proposer aux adolescents (R. Gardes, N. Imbaud, P. Vieira, C. Vert, A. Duvivier)

13 NOVEMBRE

• Entretiens de recrutement en mairie (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)
• Etude du dossier ADS à Clermont Communauté (R. Gardes)
• Rencontre avec les responsables de Galilait sur l'évolution de la laiterie de Theix (R. Gardes)
• Préparation du chantier du Petit Bois à Theix (A. Désèmard, C. Vial, E. Hayma, A. Thibault, G. Dellavedova)

14 NOVEMBRE

• Entretiens de recrutement en mairie (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)

17 AU 22 NOVEMBRE

• Réunion des différentes commissions à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, E. Hayma)

17 NOVEMBRE

• Conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte de Vulcania (R. Gardes)

18 NOVEMBRE

• Conseil d'administration du comité de jumelage (R. Gardes, G. Dellavedova)

Concertation au sujet de l'écoquartier

19 NOVEMBRE

• Elaboration d'une convention concernant la fréquentation de la Chaîne des Puys avec le Conseil général (R. Gardes)
• Concertation sur la valorisation de la rivière Allier conduite par le Pays du Grand Clermont à Vic-le-Comte (R. Gardes)
• Vernissage d'une exposition de l'ORACLE à la chapelle des Cordeliers en soutien au projet UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) (N. Imbaud)

Marché de Noël du comité de jumelage

20 NOVEMBRE

• Bureau du Pays du Grand Clermont à la Pépinière d'entreprises (R. Gardes)
• Commission de révision des listes électorales (R. Gardes)
• Concertation avec les responsables du site de Charade (R. Gardes)

21 NOVEMBRE

• Visite du quartier Desaix et de la caserne des Gravanches (E. Pellissier)

22 NOVEMBRE

• Départ en retraite du commandant Viallefont, chef de la Compagnie du groupement sud, au Crest (R. Gardes)

24 NOVEMBRE

• Commission urbanisme au Grand Clermont (C. Vial, E. Hayma)
• Rencontre avec les services du Pays du Grand Clermont sur la compatibilité entre le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme) (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, E. Hayma)
• Concertation avec les employés du groupe scolaire (R. Gardes, A. Désèmard, Y. Chauvet)

27 NOVEMBRE

• Concertation avec les services de la Poste au sujet de la création d'une agence postale (R. Gardes, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, P. Vieira, A. Boudet)
• Rencontre avec le bureau d'études chargé de la réflexion sur le développement de la mutualisation à Clermont Communauté (C. Vial, Y. Chauvet)

28 NOVEMBRE

• Séminaire national du Réseau rural français à la Grande Halle en présence de Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, ainsi que de Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du gouvernement (R. Gardes).

1ER DÉCEMBRE

• Préparation du budget 2015 à Clermont Communauté (R. Gardes)
• Présentation par le Conseil régional des contrats Auvergne plus pour le Pays du Grand Clermont à Clermont Communauté (R. Gardes)

2 DÉCEMBRE

• Comité de suivi des fonds européens FEDER-FSE (Fonds européen de développement régional - Fonds social européen) au Conseil régional (R. Gardes)
• Conseil du Pays du Grand Clermont (R. Gardes)
• Etude des travaux pour le lotissement Le Petit Bois (C. Vial)

3 DÉCEMBRE

• Réunion de la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Allier aval à Vic-le-Comte et adoption du nouveau SAGE (R. Gardes)

4 DÉCEMBRE

• Définition du cahier des charges pour le projet d'éco quartier (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, N. Imbaud, C. Jodas, R. Bruguière, A. Boudet)
• Bilan du PEDT (Projet Educatif De Territoire) (A. Désèmard, Y. Chauvet, A. Beaumont)
• Réflexion sur la transformation de Clermont Communauté en communauté urbaine (R. Gardes)

5 DÉCEMBRE

• Comité de pilotage sur la prise de compétence tourisme à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Boudet)
• Réunion de la Mission locale en préfecture (A. Désèmard)

8 DÉCEMBRE

• Assemblée générale de l'EPF Smaf (E. Hayma)
• Comité de suivi du SRCAE (Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie) au Conseil régional (R. Gardes)
• Visite du chantier de la nouvelle école d'architecture en présence du Préfet (R. Gardes)
• Préparation du nouveau CPER (Contrat de Plan Etat-Région) à Clermont Communauté (R. Gardes)

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Carnet de Bord (suite)

• Bureau du SIAVA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon) (C. Vial)
• Commission des impôts sur la valeur locative des biens commerciaux à Clermont Communauté (Y. Chauvet)

9 DÉCEMBRE

• Bureau et comité syndical du Parc des Volcans à Montlosier (R. Gardes)

12 DÉCEMBRE

• Comité de pilotage sur les fonds européens de l'Axe 8 à Clermont Communauté (R. Gardes)
• Etude de contrats pour les jeunes à la Mission locale (A. Désèmard)

13 DÉCEMBRE

• Organisation de la Sainte-Barbe avec le capitaine Delorme, chef du corps des pompiers de Saint-Genès-Champanelle (R. Gardes, F. Merlin)

16 DÉCEMBRE

• Commission sport Clermont Communauté à Ceyrat (E. Hayma, G.Dellavedova)
• Bureau du Pays du Grand Clermont à Pascalis (R. Gardes)
• Rencontre au Conseil général sur l'organisation de la fréquentation de la Chaîne des Puys (R. Gardes)

17 DÉCEMBRE

• Concertation à l'école d'architecture sur l'inauguration de la nouvelle école qui ouvrira en septembre à Sabourin (R. Gardes)
• Concertation avec des représentants du Conseil de développement du Pays du Grand Clermont sur le développement des coteaux ouest de l'agglomération clermontoise (R. Gardes)

19 DÉCEMBRE

• Remise de l'ordre national du mérite à l'ancien directeur du VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés) au Conseil régional (R. Gardes)
• Union départementale des CCAS (A. Désèmard, A. Thibault)

20 DÉCEMBRE

• Représenter la commune à la Sainte-Barbe à Saint Amant (F. Merlin)

22 DÉCEMBRE

• Conseil communautaire sur la révision du P.L.H. (Programme Local de l'Habitat) à Clermont Communauté (R. Gardes, A. Désèmard)

23 DÉCEMBRE

• Rencontre avec l'avocat de la commune afin d'étudier avec elle et les autres partenaires la réponse à apporter à un contentieux lié à l'urbanisme (R. Gardes, E. Hayma)

Parallèlement des réunions hebdomadaires concernant le programme voirie et le chantier de Fontfreyde ont lieu en présence de l'adjoint aux travaux et des conseillers concernés.

Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire le 18 décembre, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité, sauf précisions contraires.

• **Voter** les décisions modificatives des budgets général, eau et assainissement.
• **Adopter** le nouveau PLH 2014-2019 de Clermont Communauté. L'obligation des communes de plus de 3.500 habitants d'avoir 25% de logements sociaux passe à 20% dans la nouvelle loi.
• **Attribuer** les subventions annuelles aux associations avec le maintien du montant de l'enveloppe des années précédentes et de nouvelles modalités d'attribution. Les trois élus, présidents, vice-présidents ou trésoriers d'associations n'ont pas pris part au vote des subventions de celles-ci. N'entrent pas dans cette enveloppe les subventions supplémentaires versées aux associations participant aux TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) et à l'association « Gomme et Crayon » effectuant l'aide aux devoirs.
• **Voter** une subvention à l'OCCE (Office Central des Coopératives d'Ecoles) de 72 € par classe pour le spectacle de fin d'année soit 576 € et une subvention de 100 € par classe pour le projet « Eurêkart » 2014, soit 300 €.
• **Adopter** les nouveaux tarifs des salles 2015.
Valider la modification de la régie pour les manifestations culturelles, avec mise en place d'une billetterie à trois tarifs A, B et C.
• **Décider** le réaménagement du groupe scolaire, principal projet de construction de ce mandat, établi suite à une large concertation avec tous les partenaires. L'estimation totale du projet s'élève à 1.840 M€ HT. Une commission spécifique élargie est créée pour le choix du groupement d'étude.
• **Voter** les tarifs eau et assainissement 2015. Une augmentation moyenne de 1% a été validée par le Conseil municipal.
• **Voter** les tarifs des cimetières.
• **Modifier** le poste comptabilité en poste d'adjoint administratif principal 2ème classe suite à un changement de personnel à compter du 1er janvier 2015.
• **Valider** le régime indemnitaire et une nouvelle organisation des services municipaux après plusieurs rencontres avec les agents de la collectivité. Une réflexion globale sur la réorganisation des services techniques et administratifs a été menée par l'équipe municipale et validée par le Conseil.
• **Décider** d'appliquer le taux de 50% pour l'indemnité du receveur (3 contres dont 2 pour un taux à 0% et un à 100%).
• **Valider** la prorogation d'un an de la convention 2012-2014, jusqu'au 31 décembre 2015, renouvelable une fois, de la convention de mise à disposition de services entre la Communauté d'Agglomération Clermontoise et la ville de Saint-Genès-Champanelle. Un schéma de mutualisation plus complet est en cours de préparation.
• **Donner** un avis favorable pour les conventions de financement avec le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) pour l'éclairage public rue du Relais à Fontfreyde suite à l'enfouissement basse tension intégrant (40 k€ HT participation du Syndicat au financement à hauteur de 50%) et l'éclairage public suite à l'aménagement basse tension à Pardon et Chatrat (16 k€ H.T).
• **Solliciter** l'aide du Conseil général à hauteur de 30% en application de la convention cadre relative à l'enfouissement des réseaux télécom SIEG/Conseil général/FT pour les travaux d'enfouissement des réseaux France télécom à Pardon et Chatrat estimés à 30.001,60 € TTC soit 11.400,48 € TTC et pour les même travaux rue de l'Auzon à Theix estimés à 5.880 € TTC soit 1.764 € TTC.
• **Adopter** une convention de passage à Laschamps d'un montant de 700 € entre la commune et un privé pour le passage des réseaux sur son terrain et permettre la connexion de plusieurs habitations à l'assainissement public.
• **Donner** son accord pour la création d'un budget annexe pour une transparence totale et une gestion claire pour le projet du lotissement communal du « Petit Bois » : le permis d'aménager a été délivré pour la parcelle 33 au Plat d'Auzat le 25 août 2014. Le cabinet Géoval a été missionné par la commune et propose un aménagement de 17 lots, le Conseil municipal autorise le maire à faire toutes les démarches nécessaires.
• **Adopter** une convention de desserte pour le lotissement demandée par GRDF (Gaz réseau Distribution France) pour définir les conditions techniques et financières nécessaires à la réalisation de l'opération de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel (1 abstention).
• **Accepter** la vente d'une parcelle de 25m² à Theix (750 €) et la vente de 48m² à Nadaillat (1.440 €) toutes deux parcelles extraites du domaine public communal.
• **Ne pas adhérer** à l'association des petites villes de France
• **Refuser** les différentes demandes de subventions associatives caritatives ou autres externes à la commune.
• **Valider** l'avenant du marché de voirie de 2.482,58 €.
• **Autoriser** le maire à défendre la commune suite à la requête de riverains à fin d'annulation du permis d'aménager conjointement avec la commune de Chanonat à Theix, et, de manière générale, de défendre les intérêts de la commune chaque fois qu'elle est mise en cause, à charge pour lui d'en informer le conseil à la séance suivante.
• **Accepter** la demande d'option d'achat de l'usine relais par la SLVA (Société Laitière des Volcans d'Auvergne) à l'expiration du contrat du crédit bail fin mars 2015 pour la valeur résiduelle du bien de 1 €.
• **Autoriser** la demande d'une remise de pénalité de retard du Centre des finances publiques de Clermont banlieue concernant une TLE (Taxe Locale d'Equipement), soit 577,28 € sur proposition de la trésorerie.
• **Autoriser** la destruction par incinération des billets invendus de la régie de recette des Automnales 2014.
• **Décider** de participer à une réunion sur les ERP (Etablissements Recevant du Public) organisée par l'association des maires ruraux.
• **Prendre note** du courrier de l'INSEE sur la réactualisation de la nouvelle population légale de Saint-Genès-Champanelle à partir du 1er 2015 : population municipale : 3277 ; population comptée à part : 159 ; soit une population totale de 3.436 habitants.
• **Prendre en compte** l'évolution des effectifs scolaires : la municipalité est prête à étudier l'installation d'un préfabriqué supplémentaire pour la rentrée prochaine, compte tenu de l'augmentation des effectifs si une nouvelle classe est créée par l'Education nationale.

Questions diverses :

• Divers remerciements (naissances, décès, départ de personnel, articles sur le bulletin municipal)
• L'entreprise Roux a été retenue pour le groupement de commandes des travaux entre Pardon et Chatrat. Les travaux démarreront en janvier et une circulation alternée sera mise en place
• Un courrier du pôle Santé Prévention Social de Clermont Communauté annonce l'implantation d'un défibrillateur automatisé externe « grand public » à la médiathèque Nicolas Chamfort, disponible en cas d'urgence.
• Informations du maire au Conseil municipal sur la transformation de la communauté d'agglomération possible en communauté urbaine et les mutualisations. Une réunion du Conseil municipal animée par le président de Clermont Communauté sera organisée dans chaque commune pour travailler sur le sujet début 2015.
• Une convention a été signée entre le Tennis, l'IME (Institut Médico-Educatif) de Theix et la commune pour l'utilisation des courts.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Conseil municipal des enfants : mise en place

Le vendredi 28 novembre 2014 ont eu lieu les élections au Conseil municipal des enfants de la commune. Deux bureaux de vote étaient ouverts lors de la pause méridienne des élèves (l'un au collège de Ceyrat, l'autre à l'école élémentaire de Saint-Genès-Champanelle) pour élire les 23 conseillers municipaux pour les trois ans à venir

Vingt-quatre enfants de CM1, CM2 et 6ème étaient candidats: **Lohann Beynette, Camille Brassenx, Chloé Brassenx, Perrine Brugnon, Tristan Caissier, Jonas Cussac, Salomé Deliege, Loïc De Saint Do, Ludovic Duvivier, Antoine Frigiere, Lucas Fruquière, Ulysse Gauthier, Clément Gerle, Johan Grenier, Hugo Hayma, Aloys Marion, Pierre Martin, Ewan Pauliat, Hugo Pepin, Loïc Pierrat, Sarah Rossignol, Amandine Thoulouze, Lucy-Ann Vert, Thomas Vial.**

Le dépouillement a eu lieu le samedi 29 novembre à la mairie. Les conseillers ont ensuite élu **Ludovic Duvivier** comme maire du Conseil municipal des enfants.

La première délibération du conseil fut d'intégrer le candidat non élu à tous les futurs travaux et rencontres du Conseil.

Le Conseil municipal des enfants a pour objectif de permettre aux jeunes d'exprimer leurs besoins et leurs envies sur la commune et son fonctionnement, d'être reconnus comme des citoyens actifs agissant dans l'intérêt collectif, de développer une culture du dialogue et de permettre aux jeunes de comprendre le fonctionnement des institutions.

La première réunion a eu lieu le samedi 6 décembre, avec pour thème la découverte de la mairie : le fonctionnement, le personnel, les locaux, et une deuxième le 17 janvier. Le Conseil municipal des enfants se réunira au moins une fois par période scolaire.

Roger Gardes, Augustin Chassang et Ludovic Duvivier

Comité consultatif de la jeunesse

PREMIÈRE RENCONTRE ADOS

La commission jeunesse, aidée par Yann Gouadjelia, directeur du centre de loisirs, a pour mission de mettre en place des animations pour les 13/17 ans. Après quelques réunions plus ou moins fructueuses pour rencontrer les adolescents, il a été convenu d'organiser une journée festive durant les vacances de Noël.

Cette manifestation en deux temps a débuté par un tournoi de foot en salle au gymnase où 5 équipes se sont affrontées dans des matchs amicaux. Il faut bien avouer que cette animation a attiré plus de garçons que de filles ! Elles se sont rattrapées lors de la soirée.

Ce sont environ 50 jeunes qui se sont retrouvés dès 19h30 à la Maison des associations pour cet avant-goût de réveillon.

Au vu du succès de cette journée, d'autres animations seront proposées lors des prochaines vacances scolaires.

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2014/2015		ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2014/2015	
	Normale	Exceptionnelle		Normale	Exceptionnelle
A.S St-Genès-Foot.	5.430 €	1.000 €	La Bulle	1.200 €	
Amicale Champanelloise	4.950 €		Loisirs et Rencontres	700 €	
Association Sportive IME	250 €		Musique et Danse	200 €	
Bas 'Art	450 €		Office Champanellois	3.350 €	
Champan'elles running	150 €		Paniers Champanellois	300 €	
Chorale Campanelle	630 €		Rallye Saint-Genès	350 €	
Comité de Jumelage	3.540 €		Rugby Club	3.850 €	1.000 €
Don de sang	250 €		Société de pêche	165 €	
Echappée Belle	150 €		Tennis Club	1.750 €	
Espoir et Solidarité	410 €				

ÉCONOMIE ET FINANCES

Tarifications au 1er Janvier 2015

CONCESSIONS DE CIMETIÈRES, CAVURNES ET COLUMBARIUM, JARDIN DU SOUVENIR

	Concession de cimetière au m²	Cavurne	Columbarium	Jardin du Souvenir
30 ans	100 €	480 €	622 €	50 €
50 ans	150 €	743 €	936 €	
Perpétuité	250 €	956 €	1167 €	

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU		ASSAINISSEMENT	
Redevances	Tarifs HT	Redevances	Tarifs
Prix du m³ d'eau	*0,94 €*	*Prix du m³ d'eau assainie hors taxe*	*1,57 €*
Location annuelle de compteur	*23,56 €*	*Abonnement annuel hors taxe fixe par usager du service*	*52 €*
Mise en place différée de compteur d'eau	*76.20 €*	*Contrôle diagnostic dans le cadre d'une vente (frais de gestion inclus) (hors taxe)*	*112 €*
Ouverture de compteur	*23,56 €*	*Participation à l'assainissement collectif (construction neuve) (toutes taxes comprises)*	*7,76 €/m² de surface taxable*
Fermeture de compteur	*48,35 €*	*Participation à l'assainissement collectif (construction existante) (toutes taxes comprises)*	*697 €*

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Prestations		Tarification HT
Contrôles des installations neuves ou réhabilitées (frais de gestion inclus)	*Phase de conception*	*167 € par installation*
		54 € par installation si dossier complet sans visite sur le terrain
	Phase de bonne exécution	*112 € par installation*
	Visite supplémentaire en cas de non-conformité	*106 € par visite supplémentaire*
Contrôle diagnostic dans le cadre d'une vente (frais de gestion inclus)		*112 €*

LOCATIONS DE SALLES

MAISON DES ASSOCIATIONS		
	Journée	Week-end
Associations de la commune	*150 €*	*200 €*
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	*Forfait 600 €*	
Personnes privées hors commune	*Forfait 950 €*	
Associations hors commune	*800 €*	*950 €*
Hall et cuisine	**Journée**	**Week-end**
Associations de la commune	*120 €*	*140 €*
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	*Forfait 350 €*	
Personnes privées hors commune	*Forfait 600 €*	
Associations hors commune	*550 €*	*600 €*

SALLES DE VILLAGE	Tarifs aux particuliers de la commune	Tarifs associations ou particuliers extérieurs à la commune
Forfait week-end	*100 €*	*150 €*

CHALETS	Associations de la commune
La journée pour un chalet (montage et démontage réalisés par les services techniques de la commune sous réserve d'un plan horizontal stable pour l'installation)	*150 €*

INSTALLATIONS SPORTIVES (associations extérieures à la commune)	Tarif
Location à la journée Hall d'entrée, douches et vestiaires du gymnase	*150 €*
Gymnase complet	*300 €*

LOCATION DE CHAISES ET DE TABLES	Tarif
Forfait deux jours	*30 €*

TRAVAUX

Bilan des travaux de l'année 2014

L'année 2014 aura été une année de transition entre deux équipes municipales, avec la poursuite des travaux engagés et la préparation des programmes futurs. Nous remercions l'ancienne équipe municipale pour son engagement et le travail accompli pendant un mandat.

Cette année a été principalement marquée par des conditions météorologiques difficiles qui ont nécessité un investissement très important des services techniques pour l'entretien de nos espaces verts. Nous ne pouvons que saluer leur engagement pour entretenir dans les meilleures conditions nos espaces publics. Notre engagement pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires nous a conduits à nous interroger sur nos pratiques et à expérimenter des solutions alternatives qui seront poursuivies et enrichies en 2015.

L'entretien de notre important patrimoine qu'il concerne les bâtiments, le petit patrimoine, la voirie, a également nécessité beaucoup d'investissements très variés qui sont détaillés ci-dessous.

Nous poursuivons notre travail de modernisation de nos réseaux d'eaux usées et d'eau potable, avec des travaux conséquents sur le réseau d'eaux pluviales de Fontfreyde. Ces travaux sont également l'occasion de poursuivre l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques aériens. Ils se termineront en début d'année 2015.

Commission travaux

Voirie communale

Le programme voirie de l'année 2014 a été très varié et la commission travaux s'est attachée à le répartir dans différents villages de la commune.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME 2014

- **Montant total des travaux** : 129.760 €TTC

- ***Saint-Genès :*** école, aménagement d'un accès avec portillon

- ***Manson :*** reprise de l'enrobé de l'impasse du Mas et du bas du chemin de la Vouêtre ; complément enrobé au bas du chemin de Mosset

- ***Laschamps :*** reprise du pavage existant autour du lavoir de la place du Bonnet et réfection de l'enrobé, ainsi que déconnexion définitive de l'ancien poteau d'incendie ; curage de fossé et reprise de caniveaux chemin de la Combetat ; reprise d'avaloirs descellés

- ***Beaune le Chaud :*** reprise complète de l'impasse des Sources avec gestion des eaux pluviales en amont ; reprise complète du chemin d'accès du cimetière, pose d'une glissière de sécurité en bois à la sortie du village en direction de Pardon ; reprise d'avaloirs descellés

- ***Thèdes :*** reprise et finitions des travaux de voirie du lotissement, mise en place de l'éclairage public ; reprise de caniveaux descellés

- ***Nadaillat :*** réfection en enrobé du chemin des Sources

- ***Fontfreyde :*** curage de fossé et rechargement du chemin des Quaires

- ***Chatrat :*** réfection en enrobé du haut du chemin de la Garenne

Pose de glissières à Beaune-le-Chaud

A Chatrat, chemin de la Garenne

AUTRES DÉPENSES LIÉES À LA VOIRIE

- **Sur l'ensemble des villages**, le rebouchage des nids de poule, réparations diverses, panneaux de signalisation : 16.411 €TTC
- **Balayage des rues** et nettoyage des regards : 15.236 €TTC
- **Déneigement**, pouzzolane, sel, matériel, main d'œuvre externe (prestataire) : 6.287 €TTC
- **Enfouissement des réseaux secs et entretien éclairage public** : 49.548 €TTC

Voirie sylvo-pastorale

Le coût de l'ensemble de ces travaux d'entretien comprenant le fauchage, le débroussaillage, les diverses réparations, le curage de fossés et l'entretien des reverdos, s'élève à 19.024 € TTC.

A noter que cet hiver (sous conditions météorologiques favorables), nous avons mis en place une équipe des services techniques dédiée aux curage des fossés (2 agents avec tractopelle et camion), ce qui nous permet de réaliser un programme de curage plus important en linéaire que de faire appel à un prestataire extérieur.

TRAVAUX

Bâtiments

- **Eglises et chapelles :**
  Eglise de Manson : 4.200 €TTC (réhabilitation coffret électrique + usure d'une cloche)
  Eglise de Saint-Genès-Champanelle : 1.800 €TTC
  Travaux de restauration de la chapelle Saint-Aubin : 28.281 €TTC
  Travaux chapelle de Thèdes : 600 €TTC (suivi de la couverture)
  Contrat d'entretien et maintenance des clochers : 1.000 €TTC
- **Maison des associations :** remplacement de certains bandeaux zinc suite aux épisodes venteux : 1.500 €TTC
- **Complexe sportif :** travaux de peinture des vestiaires, électricité et menuiserie : porte d'accès aux terrains : 4.200 €TTC
- **Ateliers municipaux** : remplacement de l'alarme anti-intrusion : 2.700 €TTC
- **Exploitation des bâtiments** : remplacement des extincteurs des bâtiments du groupe scolaire, complexe sportif, maison des associations, mairie : 4.200 €TTC
- **Equipement restauration scolaire** : remplacement d'un four cuisine collective et deux armoires négatives : 16.000 €TTC
- **Contrôles et vérifications réglementaires** : l'ensemble des contrôles obligatoires et nécessaires pour les bâtiments et lieux publics a coûté 8.740 €TTC

Petit patrimoine

- **Laschamps :**
  les travaux de réfection des fresques de la chapelle Saint-Aubin reprendront au printemps, après réception des accords de subventions demandées auprès du ministère de l'intérieur dans le cadre de la réserve parlementaire de la députée de la circonscription.
- **Berzet :** reprise de l'étanchéité du bac situé près de la batteuse pour 3.690 €TTC et des marches de l'escalier menant à la salle de village 4.207 €TTC

Berzet

- **Manson** : reprise de l'étanchéité de la fontaine ronde pour 2.775 €TTC

Groupe scolaire

L'agrandissement du groupe scolaire sera un chantier important des prochaines années et en attendant ces travaux conséquents, divers travaux d'entretien sont réalisés tout au long de l'année. Parmi les travaux réalisés on notera le changement de 2 toboggans et du sol adjacent dans la cour pour un montant de 11.023 €TTC, ainsi que la réfection

de marches 3.096 €TTC, mais également des travaux de mise aux normes électriques, menuiseries, plomberie, chauffage. L'ensemble des travaux du groupe scolaire a représenté un coût de 39.800 €TTC

Espaces verts et espaces publics

ESPACES VERTS

La commune poursuit sa démarche de réduction des produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces communs, avec cette année une difficulté supplémentaire : les conditions météorologiques ! Les services techniques ont été pleinement mobilisés pendant toute la saison qui a duré plus longtemps que prévue.

Dans l'optique d'une interdiction future de l'utilisation des produits phytosanitaires, nous avons expérimenté plusieurs alternatives pour l'entretien des espaces publics :

- **Cimetière de Saint-Genès-Champanelle :** le désherbage des allées en pouzzolane a été réalisé par eau chaude par un prestataire (1.920 €TTC).

L'expérience montre que le résultat n'est pas identique à l'utilisation de produits phytosanitaires, mais à ce jour aucun procédé ne peut garantir ce résultat, hormis le désherbage manuel qui nécessite du temps et du personnel. Le coût est relativement élevé pour la surface traitée. De plus, l'utilisation de l'eau chaude après disparition de la rémanence des produits phytosanitaires favorise la germination...
Ce procédé est actuellement employé pour traiter les allées en pouzzolane du parc Vulcania.

- **Tonte sélective :** certains espaces ne nécessitent pas une tonte régulière tout au long de la saison ; cette année, l'espace derrière la mairie avec maintien d'une allée tondue régulièrement ainsi qu'autour de la sculpture, et certains talus

du complexe sportif ont été concernés. L'expérience sera reconduite en 2015.

- **Entretien des pieds de mur et des pieds d'arbres.** Afin de minimiser le désherbage manuel, nous expérimenterons en 2015 à Theix - rue du Château des plantations spécifiques. Les plants ont été mis en œuvre à l'automne et représentent un coût de 222 €TTC.

Chacun peut participer à cette démarche en entretenant son devant de porte et contribuer à l'entretien de notre commune.

TRAVAUX

Espaces verts et espaces publics (suite)

ESPACES PUBLICS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La commune a poursuivi le programme d'aménagement des aires de jeux dans les villages, avec la création d'une nouvelle aire au village de Pardon au niveau de chemin sous le Devet. Cet aménagement a été entièrement réalisé par les employés communaux. Les travaux de finition sont prévus au printemps, mais cette aire est déjà fonctionnelle avec un jeu pour les petits enfants, une aire en stabilisé et une table avec banc. Le coût de ces travaux est 7.305 €TTC, et concerne principalement les fournitures de matériaux et du jeu.

Toujours à Pardon, cet automne les employés communaux ont procédé à la plantation du massif situé route de Montlosier à la sortie du village. Le coût de la fourniture des plants est de 947 €TTC

L'entretien des terrains de sports du complexe sportif est entièrement réalisé par les services techniques municipaux (en dehors des grosses opérations de décompactage et regarnissage). Il monopolise un agent pendant toute la saison ; à noter que si cette opération était entièrement réalisée par un prestataire extérieure elle représenterait un cout annuel de 62.000 €TTC.

L'entretien des terrains de tennis extérieurs a nécessité un investissement de 8.115 €TTC, pour le décompactage et le regarnissage en sable des surfaces.

Montant total consacré à l'ensemble des espaces verts et espaces publics de la commune : 57.369 € TTC

Dépenses de fonctionnement

- **L'achat de carburant :** 13.662 €TTC
- **L'entretien du matériel :** 20.521 €TTC
- **Vêtements de travail :** 3.308 €TTC
- **Produits d'entretien et consommables :** 10.630 €TTC (pour l'ensemble des services communaux)
- **Petites fournitures ateliers :** 2.590 €TTC

Investissements matériels

Le remplacement et l'équipement en matériel des services techniques pour assurer l'ensemble des missions se sont poursuivis en 2014 :

- **Matériel électroportatif, armoire produits phytosanitaire, nettoyeur haute pression :** 5.757 €TTC
- **Débroussailleuses :** 752 €TTC
- **Tondeuse :** 2.016 €TTC
- **Arroseur terrains de sports :** 5.400 €TTC
- **Plaque vibrante :** 2.390 €TTC

Eau potable et assainissement

TRAVAUX COMMUNAUX

Modification du réseau d'eaux pluviales chemin de Mosset à Manson avec dépose et repose de 37 m de buses PVC ø 315 mm équipées de tête de sécurité, curage de 45 m de fossés, pose d'un acodrain et d'une grille avaloir : 11.730 €TTC

- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement (création d'un réseau d'eaux pluviales et aménagements sur le réseau d'eaux usées existant) et génie civil pour l'enfouissement des réseaux secs rue du Relais à Fontfreyde : 410.000 €TTC. Ce montant n'intègre pas le coût de l'éclairage public, et la participation à verser au SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme), ainsi que les frais d'études et de maîtrise d'œuvre pour le suivi des travaux. Un bilan financier global sera présenté dans le prochain bulletin municipal.
- Mise en place d'une recirculation 3.120 € €TTC et pose d'une borne fontaine incongelable: 2.856 €TTC

TRAVAUX INTERCOMMUNAUX DU SIAEP

(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Beaumont, Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle)

Remplacement de la vanne de régulation alimentant la bâche de chloration de Vernines (coût : 8.653 €TTC)

- Renouvellement de la sonde de niveau du piézomètre aux forages de Tourtour (coût : 976 €TTC)
- Changement de 3 portes inox aux captages de Pessade (coût : 4.680 €TTC)
- Pose de têtes émettrices sur les 2 compteurs de distribution au réservoir de Montagna et remplacement des détecteurs infra-rouges aux réservoirs de Rochejulie et de Montrognon (coût : 1.443 €TTC)
- Renouvellement de l'analyseur de chlore de la bâche de chloration de Vernines (coût : 5.087 €TTC)
- Renouvellement du réenclencheur automatique au réservoir de Laschamps haut et installation d'un réenclencheur automatique au réservoir de Laschamps bas (coût : 1.141 €TTC)

Vœux du maire

Vendredi 9 janvier à 19 heures la Maison des associations accueillait les nombreux invités venus assister à la présentation officielle des vœux du maire et du Conseil municipal. Plus de 300 personnes ont ainsi pu écouter les différents discours avant de prendre ensemble le verre de l'amitié et commencer ainsi la nouvelle année en toute convivialité.

Avant de commencer la présentation habituelle des vœux le maire demandait, compte tenu des circonstances exceptionnelles que vit notre pays, une minute de silence en l'honneur des victimes du terrorisme, incitant ceux qui le souhaitaient à lever un stylo symbole de cette liberté d'expression si essentielle et si menacée.

Après ce moment de recueillement il remerciait l'ensemble des présents et en particulier les personnalités les plus importantes (**Danielle Auroi**, députée de la circonscription, **Olivier Bianchi**, président de Clermont Communauté, élus des communes voisines) le maire souhaitait à toutes et à tous une excellente année 2015. Il rappelait ensuite les grands traits de la nouvelle organisation municipale suite aux élections de mars dernier et précisait les principales responsabilités de chacun. Il complétait son propos par une présentation de la gouvernance de Clermont Communauté et l'esquisse des principaux dossiers dont il a désormais la charge. Il mettait ensuite l'accent sur la réflexion approfondie à conduire concernant l'éventuelle transformation de Clermont Communauté en Communauté Urbaine, défi majeur à relever au cours des deux prochaines années. Il poursuivait son propos par le rappel des principaux dossiers communaux en cours et qui avancent malgré un contexte général difficile ne permettant pas aux communes de disposer de tous les moyens financiers nécessaires. Il faisait le point sur l'évolution démographique de la commune et quelques dossiers d'urbanisme importants ainsi que sur les conséquences qu'il convient d'en tirer pour la restructuration de notre groupe scolaire.

Ensuite **Ludovic Duvivier**, nouveau maire du Conseil municipal d'enfants, présentait ses vœux et ceux de son équipe puis **Pascale Vieira**, adjointe en charge de la vie associative, faisait un large tour d'horizon de ce secteur essentiel avant que la médaille communale ne soit remise à **Élisabeth Jeannel** et **Daniel Simonneau**. Les discours officiels se clôturaient avec les interventions d'Olivier Bianchi rappelant l'importance de la transformation de Clermont Communauté en Communauté Urbaine, et de Danielle Auroi insistant sur l'importance de la solidarité y compris au plan européen.

Médailles communales

R. Gardes, D. Auroi, D. Simonneau, E. Jeannel, O. Bianchi, F. Simonneau, B. Jeannel

ELISABETH JEANNEL

Née en 1954 à Clermont-Ferrand, Élisabeth Jeannel a été scolarisée au lycée de Montferrand où elle a obtenu un bac B la conduisant tout naturellement à des études supérieures à la faculté de sciences économiques de la capitale régionale où elle passe brillamment sa maîtrise et un D.E.A. en économie monétaire. C'est dire si elle sait compter ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle ait cherché à faire fortune à tout prix car elle n'est pas une femme d'argent mais elle mériterait la médaille d'or de la générosité, de la gentillesse, et de l'engagement au service des autres.

Après avoir hésité entre plusieurs carrières (inspectrice des impôts, directrice d'hôpital, attachée de préfecture) elle a finalement choisi d'entrer à la banque de France en 1977. Travaillant pendant 10 ans dans différentes succursales (Toulouse, Aurillac, Nanterre) puis 10 ans au siège parisien à la Direction du Budget et du Plan avant de se lancer dans les affaires juridiques et sociales, elle a pendant les 10 années suivantes intégré la fabrication des billets en qualité de responsable du service d'audit et du contrôle pour les sites de Chamalières et de Vic-le-Comte.

En 2007, à seulement 53 ans, elle a choisi de partir en retraite anticipée et comme elle habitait Manson, elle a été sollicitée pour représenter son village au conseil municipal dès l'année suivante. Il aurait été dommage en effet que de tels talents ne soient pas utilisés au mieux au service de la collectivité. Devenue d'emblée adjointe en charge de l'urbanisme, de l'aménagement de l'espace et de l'agriculture, elle s'est parfaitement acquittée de sa tâche, en particulier dans la mise en place toujours délicate du Plan local d'urbanisme où son objectivité et son sens de l'intérêt général ont fait l'unanimité. Elle était aussi déléguée titulaire à Clermont communauté, au syndicat mixte d'action foncière et à l'agence d'urbanisme, établissant des liens étroits et fructueux entre ces instances majeures et notre commune.

Il est vraiment dommage qu'elle n'ait pas souhaité faire un autre mandat mais elle consacrait bien plus qu'un mi-temps à ses activités d'élue et elle a préféré se consacrer davantage à son mari Bernard et à sa famille ainsi qu'aux loisirs. Mais même si maintenant elle dispose de plus de temps pour la course à pied, la randonnée, l'équitation qu'elle débute, ainsi que le tennis, elle n'a pas pour autant abandonné totalement ses activités bénévoles tournées vers l'aide aux autres, comme tout le temps qu'elle consacre à l'aide aux devoirs dans notre groupe scolaire et à la lutte contre l'illettrisme.

DANIEL SIMONNEAU

Daniel Simonneau est né à la Rochelle le 16 mars 1956.

Cette ville l'a beaucoup marqué, et il aime y retourner ou l'évoquer avec plaisir, sensible à son riche patrimoine historique qui en fait une des villes les plus pittoresques de la côte atlantique. Mais la Rochelle, c'est aussi une des villes pionnières de l'écologie urbaine et elle a sans aucun doute joué un rôle important dans les convictions écologiques qui ont toujours passionné Daniel.

Il n'a pas suivi l'appel du large mais est venu finalement s'enraciner à Laschamps, au cœur de cette Chaîne des Puys qui devrait être un jour inscrite au patrimoine mondial de l'humanité même si nous ne sommes pas encore au bout du chemin. On ne choisit pas par hasard un tel village où il a décidé de s'installer en 1981 avec sa famille et il y habite depuis 1983, blotti au cœur d'une nature qu'il affectionne. C'est là qu'il a créé une association appelée « le Bonnet vert », faisant référence à la place du Bonnet et à la verdure qui enveloppe le village. Il s'agissait d'une association destinée à fédérer les habitants pour mieux entretenir le bourg, réaliser des opérations collectives de nettoyage, afin d'améliorer l'esthétique générale de ce village auvergnat de moyenne montagne.

Daniel s'est ainsi progressivement intégré, participant régulièrement aux diverses manifestations du comité des fêtes, et montrant son désir de s'engager dans une vie sociale nécessaire à son épanouissement personnel.

Cet engagement là aurait pu prendre d'autres formes et le conduire, par exemple, à diriger les services techniques de la commune. Car Daniel est aussi un technicien hors-pair, animé de fortes convictions et désireux de les faire partager, un technicien très compétent marqué indéniablement par l'esprit Michelin, fait de rigueur et d'exigence, car il exerce ses talents dans cette très grande multinationale auvergnate comme technicien en bureau d'études.

Aussi quand il s'est agi de remplacer Roger Ondet qui au bout de 4 mandats ne souhaitait plus continuer à siéger au conseil municipal, nous avons fait un large tour d'horizon des possibilités qui se présentaient, et le nom de Daniel s'est tout naturellement imposé, pour le plus grand profit de la commune.

Il a donc exercé les fonctions d'adjoint de 2008 à 2014, adjoint en charge des travaux, de la voirie, de l'hygiène et de la sécurité. À ce titre il participait régulièrement aux commissions travaux, urbanisme, environnement et cadre de vie, aménagement du territoire et information.

Dans ses fonctions très prenantes et parfois difficiles à exercer, il a su nous apporter ses compétences, ses exigences, son désir d'appliquer scrupuleusement les règles et les normes. Il s'est passionné pour cette mission à laquelle il a consacré beaucoup de temps, prenant même un temps partiel chez Michelin pour mieux se consacrer à son travail d'élu, mais regrettant aussi parfois que les possibilités financières d'une commune comme la nôtre soient bien en deçà des budgets dont il pouvait bénéficier sur son lieu de travail.

Daniel est un bâtisseur, avec toujours des projets plein la tête. Il est dommage qu'il n'ait pas souhaité continuer son action au Conseil municipal, mais il va pouvoir exercer ses talents à titre privé avec plus de disponibilité. Après avoir travaillé à la construction de sa maison, créé un gîte dans son village, il a maintenant entrepris de construire une autre maison, ce qu'il réussira parfaitement sans aucun doute.

Accueil des nouveaux habitants

Samedi 10 janvier, les nouveaux habitants ont été accueillis à la mairie par Roger Gardes et les membres du Conseil municipal. Après la présentation de la commune, Roger Gardes a développé les grandes lignes de l'évolution démographique et économique ainsi que les perspectives qui en découlent : travaux et aménagements en cours, réaménagement du groupe scolaire, rythmes scolaires, urbanisme, liens avec Clermont Communauté.

Nouveaux habitants et élus, après s'être présentés, ont ensuite partagé le verre de l'amitié et ont ainsi pu approfondir les particularités du village dans lequel ils ont choisi de vivre.

Repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Samedi 17 Janvier 2015, près de 180 séniors ont répondu à l'invitation du CCAS pour un repas de détente et de partage.

Les aînés ont été accueillis par les membres du CCAS.

Roger Gardes, après avoir présenté les vœux pour 2015, a donné le thème du repas, « Après avoir voyagé dans les régions françaises, nous sommes dans les pays européens et nous commençons par « La Bavière » année anniversaire des 30 ans du Jumelage. »

Puis, il a présenté la nouvelle équipe du CCAS qui a été renouvelée à la suite des élections municipales.

Il a remercié ceux qui ont terminé leur mandat, mais qui ont œuvré les années précédentes (Michelle Fayet – Annie Guyard – Roger Ondet et Pascale Vieira).

Il a fait le point sur les actions du CCAS, en direction des retraités, les informations avec le livret « Bien vivre à Saint-Genès-Champanelle » et le lieu information séniors avec le CLIC de l'Agglomération clermontoise (Comité Local d'Information et de Coordination)

Il a parlé des services, la télé-alarme avec le Conseil général, le portage des repas avec une convention renouvelée en 2012 avec l'AEP de la Plaine, le portage des livres et de documents avec la médiathèque, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) service cantonal présidé désormais par Agnès Désèmard.

L'extension de l'EHPAD de Ceyrat va être effective cette année, une convention de participation de 50.000 € de la commune va permettre d'obtenir 2 lits supplémentaires sur 14 nouveaux, des places en accueil de jour, de l'accueil temporaire et un accueil « Alzheimer ».

Tous les participants ont profité d'un bon repas confectionné par « Benjamin Traiteur » et animé par « Gilles Roubertoux »

Nouveaux membres du C.C.A.S.
Roger Gardes – Agnès Désèmard – Guy Dellavedova – Régis Orban – Emmanuelle Quibant – Annie Thibault – Christophe Vial.

Membres nommés :
Christiane Barboiron – Francis Dhume – Andrée Griffet – Nadine Martin – Lucette Roux – Paul Roux

Mobilité au service comptable de la commune

Sandrine Force quitte ses fonctions de comptable au sein de la commune pour rejoindre un syndicat d'eau et d'assainissement qui lui permet d'exercer des fonctions de comptable mais aussi d'évoluer vers d'autres missions.

C'est en mars 2010 que Sandrine Force a rejoint le personnel communal pour occuper un poste d'accueil du public. En avril 2011 elle remplace Sylvie Duc au poste de comptabilité, facturations et gestions administratives des activités périscolaires tout en préparant et réussissant le concours de rédacteur.

Nous la remercions pour son professionnalisme, sa disponibilité, son sens du service public au cours de ces années au service de la commune et lui souhaitons pleine réussite pour la suite de sa carrière.

Pour son départ Sandrine Force a invité collègues et élus autour d'un verre, ainsi que sa remplaçante, **Clara Valance**, dont la candidature a été retenue lors des entretiens de recrutement.

Originaire de l'est de la France, en disponibilité de la fonction publique territoriale suite à une mutation de son époux, Clara Valance a exercé diverses fonctions administratives et financières au sein d'une commune plus importante que Saint-Genès-Champanelle. Nous sommes persuadés que Clara Valance saura s'investir dans ses nouvelles fonctions et mettra toutes ses compétences professionnelles et ses qualités humaines au service de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du personnel municipal et de la commune et la bienvenue, également, à toute sa famille qui a toute l'Auvergne à découvrir.

Agenda 21

C'est parti ! Saint-Genès-Champanelle a relevé le défi avec Clermont Communauté !

OBJECTIFS ET ORIGINE

Familles à énergie positive » : un défi pour les économies d'énergie, pour agir ensemble contre le réchauffement climatique :
Pour sa 7ème édition, les participants à « Familles à Energie Positive » continuent à démontrer qu'il est possible d'agir de façon concrète, mesurable, massive et conviviale contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le principe est simple : des équipes se regroupent pour représenter leur village, leur quartier ou leur entreprise avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage , eau chaude, équipement domestique.

Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8% d'économies d'énergie - protocole de Kyoto oblige ! - par rapport à l'hiver précédant le défi. Ce dernier se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Et ça marche ! Le bilan des éditions précédentes a été convaincant : en moyenne les participants ont économisé 200 € sur leur facture ! « Les petites ruisseaux font les grandes rivières », la preuve : ce sont plus de 13 millions de kWh qui ont été économisés l'année dernière...

Et maintenant ? Pour la saison 2014-2015, le Communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand a décidé de rejoindre l'aventure. Le défi «Familles à énergie positive» est une des actions du Plan Air Énergie Climat Territorial de Clermont Communauté. Près de 150 familles soit 20 équipes sont inscrites au défi pour l'édition 2014-2015 et un guide de 100 éco-gestes a été remis à chaque participant.
Saint-Genès-Champanelle fait partie des 15 villes participantes, ayant pu constituer au moins une équipe familiale. Le capitaine d'équipe champanellois, Madame Martine Guillot, aura la charge d'accompagner l'équipe de Saint-Genès sur la manière d'économiser de l'énergie à la maison au quotidien avec l'aide d'outils mis à disposition pour réussir le défi, en complément de la palette des éco-gestes, outils que devront se partager les différents membres de l'équipe à tour de rôle (wattmètre, sac débitmètre...).

Des économies d'énergie en perspective à Laschamps, Berzet, Nadaillat, et Theix ! Saint-Genès-Champanelle compte sur son équipe de 6 «Familles à Énergie Positive» pour remporter ce défi ! Bilan en 2015

LES PARTENAIRES

qui accompagnent Clermont Communauté dans le défi «Familles à énergie positive» ; l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) ainsi que l'Espace Info Energie du Puy-de-Dôme Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand - 04 73 42 30 75

Domaine du financement de l'accession à la propriété, l'ADIL donne une information complète et actualisée sur :
- les prêts
- les aides au logement
- le financement de l'amélioration de l'habitat

L'ADIL a pour objectif de permettre à tout accédant de mener son projet d'accession à la propriété en toute sécurité financière et juridique. Pour cela, l'ADIL établit au futur accédant un plan de financement ou un diagnostic financier personnalisé.

Domaine technique et qualité du bâti, des techniciens renseignent sur :
- la maîtrise de l'énergie : le choix de l'énergie et les énergies renouvelables, les systèmes de chauffage, l'isolation thermique et les économies possibles
- la qualité environnementale de l'habitat, les matériaux, les notices descriptives de travaux
- la réglementation technique

L'ADIL ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation, ni la mission de défense du consommateur. Elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit du logement, et reste en dehors de tout acte contentieux ; son rôle s'arrête, en ce domaine, à orienter le public vers les organismes spécialisés, tels que les associations de défense des locataires ou les syndicats de propriétaires, dont les coordonnées sont mises à la disposition du public. L'ADIL assurant une mission d'information sur les économies d'énergie et la qualité du bâti, auprès du grand public, depuis sa création en juin 1982, a été naturellement agréée Espace Info Énergie par l'ADEME en 2001.

Guichet unique du département en matière de rénovation de l'habitat pour les aides et conditions d'obtention, en lien avec la nouvelle loi sur la transition énergétique, créé dans le cadre du Plan National d'Amélioration de l'Efficacité Énergétique, le réseau des Espaces Info Énergie, a pour but d'informer et de conseiller les particuliers, petites entreprises et collectivités.

Les techniciens répondent à vos questions, notamment dans les domaines suivants :
- Isolation
- Ventilation
- Chauffage
- Eau chaude sanitaire
- Équipement d'habitation
- Habitat et transport
- Énergies et énergies renouvelable

Mais aussi sur :
- La qualité dans la construction ; systèmes constructifs, choix des matériaux et leurs qualités vis-à-vis de l'environnement (production, utilisation, recyclage), normes minimales d'habitabilité et de décence.
- Les marchés de travaux ; notice descriptive de travaux tous corps d'état, devis, vocabulaire de la construction,...
- La réglementation ; normes techniques, DTU, tolérances dimensionnelles, réglementation parasismique, réglementation thermique 2000, acoustique.
- Les pathologies de la construction ; conseils techniques, litiges, désordres, amiante, plomb, radon, humidité, ...
- Les relations avec les professionnels ; architectes, artisans, bureaux de contrôle, géomètres...

Prioriterre

est une ONG qui a testé pour la première fois en France ce projet initié en Belgique.

Avec les succès des premières éditions, elle coordonne désormais le défi «Familles à Energie Positive» dans toute la France. Elle apporte notamment les outils de suivi de consommation ainsi que son expertise auprès de la structure locale afin de mieux vous accompagner tout au long de la campagne. Pour plus d'informations, visitez leur site Internet : www.prioriterre.org/

Semaine 21 en forêt

Pour 2015, le thème choisi par le comité consultatif de l'Agenda 21 est la forêt.

La forêt et sa biodiversité, la forêt et ses usages (loisirs), la forêt et l'économie (le bois et les métiers, son exploitation, son développement, son utilisation dans le chauffage, l'ameublement, la construction...).

Une soirée tout public pour traiter ces sujets sera organisée le jeudi 4 juin à 20h et une marche en forêt le samedi 6 juin dans la matinée. Une autre animation sur les champignons est à l'étude pour l'automne, toute personne intéressée par ce sujet peut contacter un des membres du Comité consultatif ou laisser ses coordonnées en mairie ou par mail à environnement@saint-genes-champanelle.fr.

Urbanisme

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ « OGIER » À CHATRAT

Le contexte

Saint-Genès-Champanelle compte actuellement environ 3.300 habitants, répartis sur ses 12 villages.

A l'horizon 2017, la commune prévoit le dépassement des 3.500 habitants, seuil qui l'obligera au regard de la loi, à atteindre le quota nouvellement imposé depuis décembre 2014 de 20% de logements locatifs sociaux (elle en compte actuellement 4%, répartis sur 8 villages) .

A défaut de montrer une volonté d'atteindre cet objectif, elle pourrait se voir soumise au dispositif SRU de pénalités financières.

L'objectif affiché de la municipalité est effectivement d'accroître le nombre de logements locatifs sociaux de manière progressive et équilibrée sur l'ensemble de son territoire d'où la nécessité de constituer des réserves foncières pour réaliser des programmes permettant de promouvoir la mixité et la diversité sociale, générationnelle et fonctionnelle de l'habitat.

Le Droit de Préemption Urbain (DPU)

Lors de l'adoption de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en 2011, la commune s'est dotée d'un Droit de Préemption Urbain (DPU) lui permettant d'acquérir prioritairement et sous conditions (projets à caractère social et/ou d'utilité publique), un bien situé sur le territoire communal en zone « constructible » du PLU.

Ainsi, lors d'une cession, obligation est faite au vendeur d'en informer la mairie par l'intermédiaire d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA).

La collectivité a alors deux mois pour faire usage de son droit de préemption et acquérir le bien.

La vente « Ogier » :

C'est dans ce cadre qu'est parvenue en mairie le 7 mai 2014 une DIA concernant la propriété appartenant à l'actrice Bulle Ogier à Chatrat. Le bien est constitué d'une partie boisée d'environ 8.000 m² ainsi que d'une parcelle d'environ 2.500 m² comprenant deux bâtiments, le tout en zone UD (zone constructible avec assainissement collectif possible) pour un montant total de 310.000 euros.

Après avoir pris l'attache de partenaires institutionnels (France Domaine, les principaux bailleurs sociaux, Clermont Communauté ...), le Conseil municipal a décidé de délibérer en faveur d'une préemption du bien et ce, aux conditions du vendeur lors de la réunion du Conseil du 18 juin 2014.

Les délais de recours étant épuisés depuis le 5 novembre 2014, l'Etablissement Public Foncier (EPF-Smaf), organisme agissant pour le compte de la commune, est désormais propriétaire jusqu'au moment où la commune décidera d'utiliser le bien et en prendra possession.

L'acquisition de cet ensemble immobilier permettra d'une part,

- de réaliser une diversité de bâtis neufs sous forme de lots libres pour résidences privées, de programme d'accession sociale à la propriété et d'habitat locatif social,

et d'autre part,

- d'envisager la réhabilitation des bâtiments existants, afin d'accueillir éventuellement des logements locatifs sociaux, des activités associatives, culturelles, touristiques initiées par la commune tout en en conservant la mise en scène actuelle.

Le programme du devenir du bien restant à définir plus précisément, une première visite des lieux s'est tenue le 29 novembre 2014 en présence d'une quarantaine d'habitants de Chatrat qui avaient répondu à l'invitation de la municipalité.

La réunion qui a suivi a permis de faire le point sur les conditions d'acquisition, répondre aux légitimes inquiétudes des villageois ainsi que d'échanger sur les différentes possibilités d'aménagement.

Pour l'heure, une démarche de consultation a été entreprise auprès des bailleurs sociaux afin de choisir un partenaire sur cette opération et définir le programme le plus adapté aux besoins de la commune et aux caractéristiques du site.

Dans cette perspective, d'autres rencontres seront organisées avec la population.

Noël halte garderie et Ram

Spectacle des enfants déjeunant au restaurant scolaire

Mardi 16 décembre avait lieu le spectacle des enfants déjeunant au restaurant scolaire. L'idée est partie d'un groupe d'enfants qui souhaitait faire une chorégraphie sur des musiques contemporaines. Sarah, Léonie, Linaëlle, Lisa, Célia, Clara, Margot, Amandine, Justine, Eva et Chloé se mettaient donc au travail, accompagnées par un membre de l'équipe municipale d'animation. Durant plusieurs semaines, elles ont préparé et répété les différents pas. Le spectacle s'est déroulé devant une centaine de camarades, sous des applaudissements bien mérités, à la hauteur de leur investissement.

Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile du Cézallier (SESSAD)

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile du Cézallier (SESSAD) accompagne 45 enfants et jeunes en situation de handicap intellectuel, âgés de 0 à 20 ans, sur le quart sud-ouest du département.

Créé en septembre 2000, il est riche d'un plateau technique où la pluridisciplinarité de l'équipe est fortement représentée :

- directrice, neuropédiatre, pédopsychiatre, secrétaire, psychologues, orthophonistes, psychomotriciennes, éducatrices spécialisées, éducatrices de jeunes enfants, assistante sociale, administratif et services généraux.

Le SESSAD du Cézallier propose des réponses de proximité adaptées aux besoins spécifiques de l'enfant ou du jeune, dans son lieu de vie et d'évolution naturel : domicile parental, crèche, assistante maternelle, lieux de scolarisation et de socialisation, « Camion SESSAD »...

Ses missions consistent à accompagner l'enfant dans son environnement particulier, à étayer sa scolarisation, à développer son autonomie. Pour ce faire, le Service s'attache à travailler en partenariat, dans le but d'une mise en synergie de ces différents acteurs dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille. Les regards croisés sont porteurs et l'enfant est alors pris en compte dans ses différentes composantes et non pas réduit à ses incapacités.

Le Projet Individualisé d'Accompagnement de l'enfant, co-construit en lien étroit avec ses parents, repose sur une évaluation de ses ressources et de ses besoins.

Les professionnelles parcourent environ 2000 kilomètres par an et par place pour rencontrer les enfants dans leur contexte d'évolution naturel.

Culture

LES AUTOMNALES

Dimanche 17 novembre 2014, Saint-Genès-Champanelle accueillait le spectacle de **clôture des Automnales**, évènement organisé depuis 20 ans par le Conseil général dans une trentaine de communes.

Un théâtre de marionnettes baroque attendait les spectateurs dans la Maison des Associations. Petits et grands ont pu apprécier, chacun à leur manière, l'humour incisif et décalé des **Burattini** dans le spectacle **« T'as de beaux yeux tu sais Carabosse »**.

Cette parodie a déclenché le rire des nombreux spectateurs présents dans la salle avec entre autres les représentants du Conseil général, Danielle Auroi, députée et Roger Grades, maire de la commune.

Culture (suite)

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES

En écho à l'exposition du festival Nicéphore, festival international de photographies qui se déroule à Clermont-Ferrand tous les deux ans, la commission culture a organisé le 18 octobre 2014 un concours de photographies dont le thème était **«portrait en noir et blanc»**.

Une quinzaine de photographes amateurs ont répondu présents et c'est plus d'une soixantaine de photographies qui ont été présentées à un public.

Portraits de proches ou d'inconnus, autoportraits; tous les styles étaient exposés. La tâche du jury ne fut pas aisée. Le prix de la municipalité a été attribué à **Arnaud Massé**. Le public qui pouvait voter pour sa photographie préférée a plébiscité un auto portrait d'**Evelyne Giraud**.

Mais le coup de cœur de la commission culture est allé à **Eva Drieux**, seule participante dans la catégorie espoir. Elle a fait l'unanimité quant à

la qualité de son travail. Cette jeune fille de 14 ans a su mettre en valeurs les modèles qu'elle a photographiés.

Les gagnants de ce concours sont repartis avec des cadeaux et leurs œuvres ont été exposées durant un mois à la mairie de Saint-Genès-Champanelle.

Rendez- vous pour le prochain concours photo en 2016

SOIRÉE DÉDICACE À LA GRANGE

Fin novembre, les murs de la Grange ont résonné de mots d'auteurs. Trois femmes de plume ont présenté leurs ouvrages parus en 2014. Trois livres aux objectifs et au style complètement différents mais réunis ce soir-là par l'origine « champanelloise » de leurs auteures. La première, **Catherine Walenty**, professeure de lettres, est l'auteure d'un roman policier original « Au nom des Saints d'Auvergne » qui met en scène, à travers son enquêteur Titus, l'Auvergne, ses saints et ses légendes. La deuxième auteure, **Sophie Desetoiles**, également professeure de lettres, propose un recueil de poésies. Ses vers solaires

et philosophiques sont habillés de dessins de l'auteure. Enfin, la troisième auteure, **Catherine Lenne**, était la scientifique de la soirée. Elle a publié un livre de sciences destiné au grand public, proposant une découverte du monde des plantes par un texte amusant et accessible à tous mais toujours scientifiquement exact : « Dans la peau d'une plante » Richement illustré des photos de l'auteure, l'ouvrage est un prétexte ludique pour s'instruire et comprendre le fonctionnement de la plante.

Les trois auteures ont présenté successivement leurs ouvrages et répondu aux questions du public, avant de se plier avec plaisir à une séance de vente-dédicace de leurs livres.

TRIENNALE MONDIALE DE L'ESTAMPE ET DE LA GRAVURE ORIGINALE

La municipalité de Saint-Genès-Champanelle s'est associée, cette année encore, à cet évènement en accueillant Hélène Nué, artiste de la région Nantaise. Avec la gravure au burin elle a fait le choix de la lenteur, de la réflexion, de l'évasion. Dans ses gravures, elle nous a proposé une interprétation de la nature, transformée au gré de ses rêveries.

Vernissage de l'exposition, salle des mariages.

AGENDA CULTURE 2015

La commission culture a programmé pour le premier semestre de l'année 2015 un certain nombre de manifestations. Nous souhaitons vous présenter ce calendrier, vous inviter à venir partager de belles rencontres, à vivre de nouvelles émotions.

Nous avons aussi la chance d'avoir des associations culturelles qui œuvrent pour offrir des spectacles de qualité, elles ont été associées à cette présentation.

Samedi 28 mars : concert annuel
Chorale Campanelle

Jeudi 9 avril : séance « coups de cœur » Festival du court métrage
Cette année le 37ème Festival International du Court-Métrage aura lieu du 30 janvier au 7 février 2015. En partenariat avec **Sauve qui peut le Court-Métrage** nous vous proposons le programme « Coups de Cœur du Festival ». Cette projection offre une sélection de films primés ou repérés au Festival 2015. A l'image de la production mondiale, cette sélection nous offre une diversité de genres à travers des courts-métrages vivants et imaginatifs.
Séance en journée pour les scolaires, en soirée pour les adultes.

Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 mars : Festival du film engagé
Les membres des associations «Festival du Film Engagé» et «Paroles de Bibs »en partenariat avec la commune de Saint-Genès-Champanelle proposeront pendant 3 jours une vingtaine de projections de films documentaires suivis de débats, en présence des réalisateurs et des associations concernés par les divers sujets.

Samedi 30 mai : la Leçon de Ionesco par le Théâtre de l'horloge
Association Espoir et solidarité

Puis, pour le second semestre, sont prévus :
« Parlez-moi de Georges » par la Compagnie Costières et Trapillons
Théâtre musical, comédiens et musiciens vous racontent Georges Brassins en chansons.

Découverte d'un pays
Partez à la découverte du Portugal....Vous pourrez découvrir la culture portugaise à travers des expositions, des mets portugais et de la musique.

Concert Gospel
Field Hollers Gospel & more... 25 chanteurs, 4 musiciens sous la direction de Nicolas Ferrandon

A ce programme, s'ajoutent des expositions à la mairie de Saint-Genès-Champanelle organisées en partenariat avec l'ORACLE (Office Régional d'Action Culturelle de Liaisons et d'Echanges) :

- En juin, exposition « Regard d'artiste sur l'Auvergne »
- En novembre, exposition peinture « Regard d'ailleurs ».

Mot du garde champêtre

TRISTE BILAN POUR MÈRE NATURE

Depuis quelques temps, il a été constaté des dépôts sauvages répétés sur l'ensemble de la commune.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975. Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un chemin, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

Nous souhaitions informer les auteurs de ces indélicatesses qu'ils s'exposent à des contraventions de 5ème classe (de 400 à 1.500 €) pour le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter ces détritus, en un lieu public ou privé.

Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Ce sont les services de la commune et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

POLLUTION DANS LE RUISSEAU LE BEAUPRIANT À MANSON LE 18 NOVEMBRE 2014

Cette pollution a pour origine la vidange d'un bac dégraisseur d'un dispositif d'assainissement autonome. Il est regrettable que certaines personnes puissent encore omettre les règles élémentaires d'entretien de leur dispositif d'assainissement autonome, et de ne pas faire appel aux services d'une entreprise d'hydro curage pour éliminer les graisses de son installation.

Polluer un cours d'eau est un délit (Article L432-2 du code de l'environnement), le contrevenant est passible d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 18.000 euros d'amende.

Cette pollution s'est produite en pleine fraie des salmonidés sachant que les parties amont des cours d'eau sont des zones de reproduction à cette époque de l'année.

POLLUTION SUR LA STATION D'ÉPURATION DE NADAILLAT

Courant octobre l'employé municipal en charge des stations d'épuration a constaté une pollution aux hydrocarbures sur la station de Nadaillat. En effet, plusieurs centaines de litres de gas-oil rouge ont été déversés dans le réseau qui collecte les eaux usées. Toutes les hypothèses sont permises : vidange sauvage dans le réseau, acte de malveillance, fuite accidentelle…

Le décanteur/digesteur de la station a dû être vidangé soit un volume d'eau polluée de 7 m³. Le pompage et le traitement spécialisé sur Lyon de cette pollution ont couté 2.830 € HT à la commune. Le filtre bactérien de la station est sous surveillance et d'autres interventions seront nécessaires dans les mois à venir.

Une fois épurées les eaux de la station rejoignent le ruisseau, fort heureusement la station a fait tampon et il n'y a pas eu d'impact sur le milieu récepteur.

RAPPEL DES BONS GESTES POUR RESPECTER L'ENVIRONNEMENT ET VOTRE STATION D'ÉPURATION

Je ne dois jamais déverser dans les éviers ou dans les toilettes :

- **Les produits chimiques ou toxiques :** vernis, peintures, solvants, diluants, acides de batterie, encres, produits de jardinage, de bricolage, médicaments…
  Où les jeter ? Les apporter en déchetterie où ils seront traités dans des filières adaptées. Les médicaments peuvent aussi être ramenés à la pharmacie.
- **Les huiles et matières grasses :** huile de friture, de vidange…
  Où les jeter ? Les emmener en déchetterie.
- **Les objets solides :** mégots, couches-culottes, serviettes hygiéniques, litières pour chat, et les lingettes de nettoyage…
  Où les jeter ? Dans la poubelle (bac déchets non triés).

Non aux lingettes dans les toilettes !

Le 13 décembre 2014 a eu lieu la cérémonie de la Saint Barbe à Saint-Genès-Champanelle

Pour cette occasion, le chef de centre Jean-Louis Delorme et le président de l'amicale Jean-Louis Guillemain ont eu l'honneur de recevoir une foule importante d'abord à l'église pour la messe de la Sainte-Barbe, ensuite à la Maison des associations, pour des remises de diplômes, galons et médailles aux sapeurs-pompiers. Un banquet convivial a prolongé la soirée.

L'église a reçu nombre de notables religieux, plusieurs maires ou représentants des communes voisines, et nombreux responsables départementaux des sapeurs-pompiers ainsi que des sapeurs-pompiers des communes voisines.

Les distinctions ont été remises, qui à des Jeunes Sapeurs Pompiers, qui à des pompiers pour leurs réussites à des examens, qui à des pompiers pour l'obtention d'un grade supplémentaire.

De gauche à droite :
Roger Gardes, Emmanuel Pellissier (médaille pour 20 ans d'ancienneté), André Guillemain (médaille pour 25 ans d'ancienneté), Jean-Louis Delorme, François Merlin, Michel Viallefont, Philippe Roux

Le banquet fut l'occasion de réunir les sapeurs-pompiers de Saint-Genès-Champanelle, et leur invités, dans une ambiance décontractée autour de très belles tables et de bons mets orchestrés de mains de maître par un traiteur local.

Cérémonie du 11 novembre

Depuis plusieurs mois la France se remémore la première année de la Grande Guerre dans le cadre d'un centenaire unanimement partagé. Les Françaises et les Français se sont mobilisés pour rendre hommage à leurs aînés et rappeler leur fierté à l'égard de l'Histoire de notre pays. Lors de la cérémonie officielle le maire a lu le message de Kader Arif, secrétaire d'état auprès du ministère de la Défense chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, précisant en particulier :

« Nous nous souvenons de ce 3 août 1914. De ce tocsin qui retentit dans les villes françaises et alerte la population. De ces millions de Français qui se mobilisent.

Nous nous souvenons avec respect et émotion de cette journée du 22 août 1914 qui dévoile l'horreur effroyable de la guerre. De ces 27.000 jeunes Français qui meurent au combat ce jour-là.

Nous nous souvenons de ce 12 septembre 1914, de ce sursaut français qui redonne foi en nos combattants et en la France.

Mais il nous appartient surtout aujourd'hui à toutes et à tous de nous souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait alors éternelle. Du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant quatre années. De la force de la République qui jamais ne plia et du triomphe de ses valeurs. De nos soldats tombés ces dernières années sur les théâtres d'opérations extérieures pour perpétuer l'héritage de leurs aînés.

Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire nationale. Il est vécu dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer. Il rassemble l'État, les collectivités territoriales et les associations. Malgré le temps qui passe et nous éloigne d'un siècle que cette guerre a ouvert, le centenaire mobilise les anciens combattants, les jeunes et au-delà tous les citoyens de notre pays autour de cette histoire.

Il témoigne de la réalité de la guerre, de sa brutalité, de son humanité aussi parfois, de son caractère mondial enfin, en particulier ce jour à Notre-Dame de Lorette à travers l'inauguration d'un mémorial où sont inscrits par ordre alphabétique les noms de près de 600 000 combattants de toutes nationalités morts sur les terres du Nord-Pas de Calais.

Ces 600 000 noms aujourd'hui gravés dans le marbre de l'histoire et dans la mémoire de l'humanité nous rappellent combien la mémoire de la Grande Guerre est une mémoire mondialisée et pacifiée.

Aussi, cette journée du 11 novembre est dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Elle invite à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le monde ».

11 NOVEMBRE À SAINT-GENÈS, DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

Les plaques commémoratives des trois guerres ont été restaurées bénévolement par Michel Sadot, mais la longue liste des 75 noms de soldats disparus pendant la première guerre mondiale rappelle le triste jour de la déclaration des hostilités et de la mobilisation du 3 septembre 1914.

L'évocation de ce centenaire a rassemblé sur la place René Cassin, les anciens combattants, les enfants des écoles, l'Harmonie de Ceyrat, les sapeurs-pompiers, les élus, et la population venue nombreuse. Les enfants de l'école, dirigés par leurs enseignantes, ont entonné des chants qui ont fortement ému les personnes présentes. Comme l'a rappelé le président Sadot, les Français ne doivent pas avoir la mémoire courte.

Etat Civil 2014

MARIAGES

Célébrés dans la commune

CARPENTIER Frédéric et LANGLET Virginie
24 mai
MARTINA Éric et DACLIN Sylvie
14 juin
CHAMBLET Nicolas et GORBINET Caroline
21 juin
ASTIER Lionel et BOUSSET Estelle
21 juin
MABRUT Henri et ROMAIN Danielle
28 juin
LEPETIT Bernadette et PIGNOL Frédérique
28 juin
LE BELLER Yannick et GAUTHIER Caroline
12 juillet
MUNTANER Aurélien et PIERRE Stéphanie
19 juillet
COQUIL Xavier et LACOUR Clémentine
19 juillet
GOIGOUX Frédéric et FONSECA Carla
26 juillet
FERREIRA David et LIANDIER Mélanie
16 août
VIALLARD Cédric et FAYET Anne
30 août
FURODET Brice et CROUZEIX Carine
27 septembre
MUR Antoine et BOUBAT Amélie
27 septembre
FABBRI Frédéric et LE BASTARD Gwenaëlle
4 octobre
LE MORT Germain et DAGRON Pauline
11 octobre

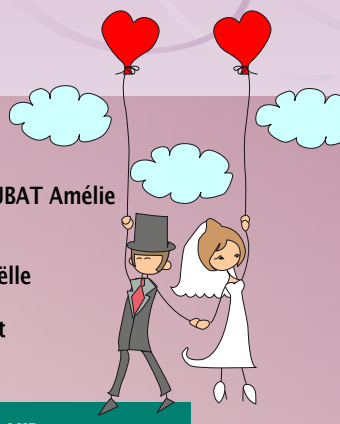

Nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux mariés

NAISSANCES

DUBOST CHIADMI Lilia-Anaïs
11 janvier - Fontfreyde
GUILLEMAUT Benjamin, Clovis, Marcel
25 janvier - Beaune-le-Chaud
RICHARD Laure, Anne, Jeanine
27 janvier - Champeaux
COQUIL Méloé, Eléa
3 février - Nadaillat
PILLIERE Méloé, Rose, Plume, Clémence
11 février - Theix
DE TARRAGON Théodore, Yves Marie
5 mars - Berzet
DOMINGUES Tony, Jean
5 mars - Chatrat
LOUSSOUARN Lise
14 mars - Pardon
MOLENAT VAYRÈS Enzo, Clément
14 mars - Beaune-le-Chaud
VERA Emma, Sofia
17 mars - Manson
RAYNAUD Rosalie
18 mars - Fontfreyde
LAURENCON Teha, Colleen
25 mars - Fontfreyde
JAMOT Margaux
3 avril - Thèdes
BONALDI Nans, Camille, Agostino
4 avril - Theix
BERGER June, Abygaïl
4 avril - Fontfreyde
ROBERT Rémi, Louis
4 avril - Saint-Genès-Champanelle
SOUCHAL Coralie
8 avril - Thèdes
GELY Iris, Isolde
5 mai - Fontfreyde
CLAPARÈDE Irina
13 avril - Manson
DORISON Eugénie, Brünehilde, Blanche
4 mai - Laschamps
LEBLAY Louna
5 mai - Nadaillat
LEVRAY Maé Corinne Joëlle
26 mai - Theix
ROLLIER Jade, Axele
27 mai - Theix
TAXIL Lily-Rose, Nina, Claire
3 juin - Manson
CHIRENT Lucas, Benoît
14 juin - Berzet
TOURNADRE Loïc, Paul, Antoine
16 juin - Thèdes
DELQUAIRE Justine, Mélodie
26 juin - Chatrat
DELIÈGE Romane
17 juillet - Laschamps
ESCLATINE Adonie, Alix, Rafaëlle
20 juillet - Chatrat
BANUS THOMAS Rafaël
31 juillet - Fontfreyde
PERROCHON Roméo, Pascal, Frédéric
5 août - Laschamps
CHANTELAUZE Alice
21 août - Pardon
TRAN-QUANG Jun, François, Florent
10 septembre - Manson
MONTEL Morgan
15 septembre - Laschamps
LANTRAIN Alban, Thierry, Robert
25 septembre - Manson
GANNE Milan, Benoît
25 septembre - Berzet
BÉNONY-ROCHER Tyméo
26 septembre - Berzet
BLANC Nolhan
28 septembre - Chatrat
VEDEAU Alice, Margaux, Marie
3 octobre - Pardon
PICARD Romane
7 octobre - Nadaillat
FAYET Marie-Lou, Claire, Cécile
15 octobre - Manson
MALLET Gabin, Matthieu, Sébastien
9 octobre - Manson
MORENO ZOTTOLI Axelle
22 octobre - Berzet
COURTINE Hugo
24 octobre - Thèdes
ADECHIAN Adèle, Ayo
27 octobre - Thèdes
PRAT Jules, Damien, Stéphane
10 novembre - Berzet
GAZANION Milo, Paul, Elie
13 novembre - Pardon
CREGUT Jules, Louis
25 novembre - Fontfreyde
FOURNET-FAYARD Célestine
5 décembre - Fontfreyde
GOMAR Lana
5 décembre - Thèdes
LACAUD Dorian, Michel, Philippe
9 décembre - Fontfreyde
OUNOUGHI Mattéo
29 décembre - Theix

Meilleurs vœux aux nouveau-nés et félicitations aux parents

DECES

MATHIEU Yvonne épouse GIRAUD
4 janvier - 87 ans - Beaune-le-Chaud
BABUT Marguerite épouse BAFOIL
6 janvier - 82 ans - Manson
FRAIX Jean-François
9 janvier - 61 ans - Manson
BLANDAIS Claude
1er février - 84 ans - Fontfreyde
BELLANGER Jacques
3 février - 77 ans - Saint-Genès
DEBRION Jean Pierre
3 février - 59 ans - Nadaillat
MERCIER Marc
10 février - 61 ans - Nadaillat
GIRAUD Henri
24 février - 90 ans - Berzet
GAUTHIER Augustine veuve VERT
26 février - 91 ans - Beaune-le-Chaud
DEBUS Marie-Odile épouse BELLON
7 avril - 63 ans - Manson
BERNARD Roger
20 avril - 88 ans - Beaune-le-Chaud
POTY Adrien
1er juin - 88 ans - Fontfreyde
TAXIL Lily-Rose
3 juin - 1 jour - Manson
CHAUCOT Adrien
23 juillet - 85 ans - Fontfreyde
FABRE Michel
14 août - 61 ans - Saint-Genès
BERTHE Rose veuve LAFARGE
14 septembre - 88 ans - Theix
COUDERT Marie-Louise veuve KELLIN
29 octobre - 94 ans - Pardon
VALANCHON Jean-Claude
29 octobre - 66 ans - Fontfreyde
DE FREITAS FERREIRA Artur
2 novembre - 89 ans - Manson
ASTIER Marcel
4 novembre - 87 ans - Manson
OGER Monique épouse CORTINOVIS
28 novembre - 78 ans - Saint-Genès

A toutes les familles, durement éprouvées par un deuil, nous adressons nos plus sincères condoléances et nos remerciements particuliers aux disparus qui étaient beaucoup investis dans la vie de la commune.

CLERMONT COMMUNAUTÉ

Médiathèque Chamfort

« Traces de vie » a rassemblé cette année peu de Champanellois alors que le thème de la projection, l'habitat pavillonnaire au fil du temps, était particulièrement adapté à notre commune.

Accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur maman, les tout-petits se sont émerveillés devant le spectacle musical ZouiBap. Un grand succès pour cette programmation.

Les plus grands se sont initiés au dessin de personnages de mangas avec la jeune illustratrice beaumontoise MÿMÿ. Beaucoup d'investissement de la part des participants pour de belles réalisations.

La projection de courts métrages dans le cadre de l'opération nationale « Le Jour le plus court » a rassemblé les familles pour partager des moments d'émotion devant le destin de Wang Fu ou des rires avec l'inoubliable Charlot. Une soirée réussie, alors rendez-vous en 2015 pour la prochaine édition.

CONSEIL GENERAL

Le Conseil Général honore Claudine Darrigrand

Le 19 décembre 2014, Claudine Darrigrand, militante bénévole de l'Association des Paralysés de France de Clermont-Ferrand (APF), a reçu de Jean-Yves Gouttebel et Mireille Lacombe, président et vice- présidente du Conseil général, la médaille du Département. Cette manifestation, qui s'est déroulée à l'Hôtel du Département, a permis de reconnaître son engagement dans le monde associatif, solidaire, professionnel (Michelin, Banque de France, Espoir et Solidarité sur la commune) ainsi que son implication à siéger à la COTOREP et à l'installation de la CDAPH (Commission Départementale pour l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap) du Puy-de-Dôme, commission où elle a assuré la vice-présidence pendant deux mandats. Pour conclure cette cérémonie sa famille et de ses amis se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Office champanellois

Lundi soir, dans la maison des associations, la réunion mensuelle a été remplacée par un moment de bilan autour de l'énergie déployée par les bénévoles.

Deux nouvelles associations intègrent l'Office, dès ce trimestre.

L'Office champanellois peut s'enorgueillir de son réseau de bénévoles : ceux qui répondent toujours présents lors d'une manifestation ou des réunions mensuelles du conseil d'administration mais aussi de celui formé par les bénévoles toujours disponibles pour distribuer le Trait d'Union.

Alain Boudet, président de l'Office champanellois, a profité de cette soirée conviviale pour féliciter Maurice Ondet et les deux capitaines d'équipe, Paul Roux et Jacky Vergne qui ont su rassembler autour d'eux des équipes mixtes de sportifs seniors champanellois, pour disputer à l'échelle départementale à Thiers (1° et 2° à l'issue des épreuves) puis régionale à Ceyrat (2° place sur le podium), un challenge sportif pour les 65 ans et plus, avec des épreuves adaptées à leur niveau. Pour n'en citer qu'une, très mémorable: un circuit en voitures à pédales. Et pour preuve de ce dynamisme, les prochaines épreuves sélectives départementales du Comité Régional des Offices municipaux des sports d'Auvergne se dérouleront à Saint-Genès, en juin prochain !

Pour compléter ce tableau de soutien au monde associatif, il était à noter la présence d'Yves Lair, ancien président de la fédération nationale des offices municipaux, Michèle Clavière, présidente du Comité Départemental et du Comité Régional des Offices municipaux des sports d'Auvergne, Bernard Ambre, président de l'Office municipal des sports de Clermont-Ferrand et Jacques Pierson, président de l'Office municipal des sports de Ceyrat. Pascale Vieira, adjointe à la vie associative a également participé à la soirée pour représenter Roger Gardes, maire. Agnès Désèmard, adjointe à la vie scolaire et sociale a renouvelé ses remerciements et a exprimé toute son émotion face à ce grand réseau de bénévoles qui animent et maintiennent ce fort lien social indispensable à la vie de la commune. Elle tenait aussi à souligner que plusieurs associations s'investissent et donnent de leur temps pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

L'assemblée générale de l'Office champanellois aura lieu vendredi 6 février.

Office de tourisme

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lors de son assemblée générale, l'Office de Tourisme Ceyrat - Saint-Genès-Champanelle s'est ainsi défini :

Ses objectifs : Participer au développement touristique local, au soutien de manifestations touristiques, culturelles ou de loisirs. Informer les touristes sur les possibilités de sorties, d'animations, d'hébergement, de restauration.
Son fonctionnement : Il est géré par un bureau et son conseil d'administration. Une permanence est assurée les mercredis matin entre 10 et 12 heures, par un bénévole de l'Office de Tourisme. Durant juillet, août et septembre, l'embauche d'un saisonnier permet un accueil journalier.
Sa situation géographique : Il se situe dans les locaux du camping de Ceyrat. Des documents sont disponibles sur présentoirs, à l'accueil de la mairie de Saint-Genès-Champanelle.
Son conseil d'administration : *Pour Ceyrat :* Annie Martin, Marie-José Trote, Fred Saez, Gilles Arbre, élus, Jo Chanaud (hébergement), Jacques Pierson (OMS Ceyrat), Jean-Paul Brun (Compagnons moulin de la Tranchère) ;
Pour Saint-Genès : Yves Chauvet, Alain Boudet, Régine Bruguière, Guy Dellavedova , élus, Nadine Martin Choucat (association Les Enfants avant tout), Alain Thibault (Office champanellois), Jean-Claude Darrigrand (chorale Campanelle).

Son bureau : Alain Boudet, président, Fred Saez, vice-président ; Jo Chanaud, secrétaire ; Alain Thibault, secrétaire adjoint ; Annie Martin, trésorière ; Marie-José Trote, trésorière-adjointe.
Son calendrier :
1er mars : manifestation autour de la carte postale ancienne, à Saint-Genès-Champanelle.
1er mai : Brocante à Ceyrat. Edition du fascicule regroupant adresses et références utiles à l'information touristique.

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

ADMR

DÉPART À LA RETRAITE DE CHANTAL BERAUD

Le 24 octobre 2014, nous avons fêté le départ à la retraite de Chantal Beraud, salariée de l'ADMR depuis sa création en Janvier 1994, en présence de sa famille, des salariées et des bénévoles de l'Association.

Agnès Désèmard (présidente de l'Association) l'a remerciée pour son professionnalisme et sa gentillesse auprès des personnes âgées.

Et c'est avec beaucoup d'émotion que Chantal a remercié les bénévoles et ses collègues.

Gomme et Crayon

PAS DE DEVOIRS CE SOIR-LÀ !

Le jeudi 18 décembre 2014, les bénévoles de l'association « Gomme et Crayon » ont offert aux élèves de l'école élémentaire qui restent à l'étude une heure de contes pour fêter la fin de l'année.

Catherine Uberti de la compagnie du « Chat Noir » a enchanté petits et grands avec ses contes traditionnels ou inventés.

A la fin, Petit Chat Noir a distribué ses cerises magiques aux enfants ravis.

Loisirs et Rencontres

Repas au restaurant pour fêter les anniversaires

Anniversaires du trimestre

Démonstration de produits contre les douleurs !

PÈRE NOËL DE L'OFFICE CHAMPANELLOIS

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Les Paniers champanellois

ANIMATION

L'association « les Paniers champanellois » en collaboration avec les associations « Cheires AMAP » et « Anis Etoilé » a organisé une soirée animation et débat le vendredi 21 novembre 2014 dans le cadre du festival de films AlimenTERRE.

80 personnes sont venues assister à la projection du film « Nourrir les villes : un enjeu pour demain » et participer au débat mené par Claudie Brodhurst. Un échange riche et parfois humoristique s'est instauré avec nos intervenants : Didier Cohendy, paysan-boulanger bio à Romagnat, Dominique Guillot, auto-entrepreneur de Roul'ma soupe et co-présidente de l'association « les jardins partagés » de Pérignat-sur-Allier et Jean Castagnini, producteur de fromages de chèvres, GAEC des Treize Vents à Nadaillat et le public. Rendez-vous est pris pour une prochaine animation, l'année prochaine à Aydat.

DERNIÈRE DISTRIBUTION 2014

Le 19 décembre 2014, une soupe préparée par Dominique Guillot (Roul'ma soupe) était proposée aux consomm'acteurs de l'association pour fêter la fin de l'année. La soupe fut appréciée par les adhérents qui ont pu la déguster, les premiers froids se faisant sentir.

Bas'Art, l'Ecole de dessins des Dômes

Le dernier trimestre 2014 a été très créatif et animé. Nous avons organisé une sortie **« Visite d'expositions d'art contemporain en Limousin »** et nous avons participé au **marché de Noël** du comité de jumelage.

Les soirées ateliers ouverts à tous ont repris le mercredi soir à 20h30 à l'ancienne école de Laschamps.

Sous l'égide de Nadine Bergerot jusqu'aux vacances de printemps, nous explorons les techniques du dessin dans l'univers fantastique et drôle des insectes ou autres personnages de bandes dessinées.

Venez dessiner et peindre, vous joindre à nous les mercredis à 20h30 !

Renseignements et contacts auprès
de Christophe Rahier au 04 73 62 23 74
ou par mail basart@free.fr

A mercredi !

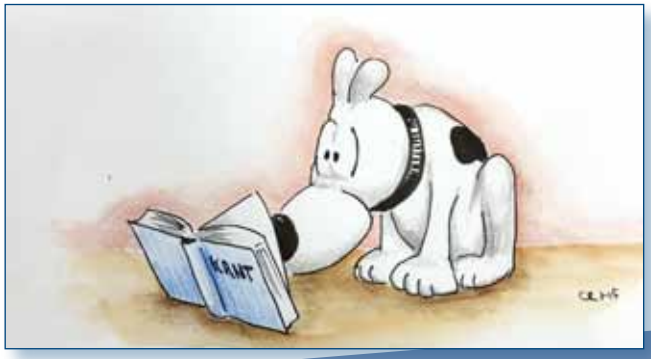

Association pour le Don de Sang

DATES DES COLLECTES DE SANG 2015

Mercredi 1er avril
Mercredi 5 août
Mercredi 9 décembre
A la Maison des associations de 16h30 à 19h30 avec un espace surveillé pour les enfants.

Assemblée Générale de l'association du Don du Sang

Amicale des sapeurs pompiers retraités

C'ÉTAIT UN JOUR EN HAUTE-SAVOIE

Et c'était en septembre dernier qu'ils sont partis nombreux, pompiers retraités et leurs conjoints, leurs amis depuis plusieurs années et de nouveaux participants venus les rejoindre pour découvrir cette belle région de montagne !Avant le départ le président soucieux de ne laisser personne sur le « pavé » faisait l'appel et souhaitait la bienvenue à tous et une bonne intégration au sein de ce groupe, qui ne cesse de grandir d'année en année, aux « petits nouveaux » venus les rejoindre.

Et c'est toujours avec le même enthousiasme que toutes et tous se sont rencontrés, et tous les nouveaux participants se sont sentis bien accueillis et ont su, sans soucis, s'intégrer très rapidement au groupe.

Et c'est donc dans une excellente ambiance et de franche camaraderie que se sont déroulés ces trois jours...

« Arrivés au premier péage échange de chauffeur pour retrouver René le chauffeur habituel pour les trois journées.Aux environs de 8 heures une petite faim se fait sentir, première aire de repos, petite halte pour le casse croûte « auvergnat »!

Que de bénévoles pour porter cantines, glacières et cafetières !!! »

Et c'est maintenant que vont commencer les visites prévues au programme et étudiées avec beaucoup de soin par les membres du bureau de l'Amicale :

Annecy : croisière commentée en bateau sur le lac d'Annecy – Visite guidée du **« Vieil Annecy »** – Visite de **Thônes** et les villages des **Aravis** avec un excellent guide régional – visite des cloches **Paccard** – **La Clusaz** – **Le Grand Bornand** – **« l'Ecomusée du Bois et de la Forêt des Thônes »** (scierie ancienne) : visite vivante et authentique, voyage dans l'histoire passionnante du travail du bois en montagne avec démonstration de sciage – visite d'une fromagerie – Massif des Bauges – visite libre des Gorges du Fier – etc...

L'hôtel a donné satisfaction à tous. La dernière soirée était animée par un groupe folklorique savoyard et ce sont des chanteuses, chanteurs, danseurs, danseuses et musiciens exceptionnels qui ont pendant deux heures enthousiasmé l'ensemble des pompiers retraités et leurs amis.

Et le retour était déjà proche, mais avant de revenir sur notre territoire, arrêt pour achat de vin du pays de « Savoie ».....Arrivée à Saint-Genès aux environs de 23 heures, chacun reprenant ses valises avec l'espoir de repartir en 2015 !

Destination encore inconnue pour 1er week-end de septembre 2015 ??? Mais les pompiers retraités sont déjà au travail... et vous pourrez consulter le programme sur le bulletin municipal et dans la presse locale. Chaque participant de l'année précédente en sera destinataire.

L'Association Espoir et Solidarité

Maïssara, la présidente de l'Association Ocre Rouge, était présente à notre stand au marché de Noël, avec des articles artisanaux. Elle nous a rapporté des informations et des photos où nous voyons les fondations de la Maison de quartier et en arrière plan l'école maternelle. Il y a 400 élèves en maternelle et primaire. Les 35 élèves de CM2 ont été reçus au certificat d'étude. Ils ont installé une pompe à eau (eau non potable qui servira pour les toilettes et la lessive).

Suite au spectacle de magie, nous avons pu leur verser 500 € et après le marché de Noël nous pensons leur verser la même somme. Nous vous donnons rendez-vous le 30 mai 2015 pour une pièce de théâtre jouée par la troupe de l'Horloge.

Suivi des chantiers à Madagascar

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Comité des fêtes de Champeaux

Le samedi 27 septembre a eu lieu la fête à Champeaux. 72 grands et petits se sont retrouvés autour du four. Les nouveaux habitants ont été accueillis avec un apéritif bien dosé où la musique accompagnait les mouvements d'un équilibriste. Puis un cochon de lait bien rôti et les desserts que chacun avait confectionnés ont régalé tout le monde. Tout cela dans une ambiance sympathique et chaleureuse...

Les habitants sont en négociation avec le soleil pour prendre rendez vous l'année prochaine... !

L'Echappée belle

MILLE ET UNE MANIÈRES DE MARCHER

Entre la marche contemplative qui s'émerveille d'un insecte mordoré sur une pierre et la marche sportive qui grimpe, grimpe pour aller voir plus haut, il y a la marche efficace qui va de villages en villages, la « Rando douce » qui laisse le corps s'habituer, la marche à la boussole qui improvise ... et tant d'autres encore.

« Il y a qu'une haie à traverser et tout, exactement tout devient possible »

Henri Pourrat

C'est un peu tout cela que L'Echappée Belle a exploré pendant le très bel automne 2014, de l'Artense à la Chaîne des Puys, du Livradois au Sancy, du Vercors à la Lozère.

Le programme de l'hiver est prêt, les raquettes à neige aussi.

Les séjours de 2015 se mettent en place : sur les pas de Gaspard des Montagnes ou de Giono, sur le granite de la Creuse, à la confluence du Tarn et de la Jonte, dans les embruns de la Bretagne, sur le GR4 entre Cantal et Sancy.

AROEVEN

L'AROÉVEN Auvergne, en partenariat avec la commune de Saint-Genès-Champanelle et au profit de la Jeunesse au Plein Air, organise son premier rassemblement solidaire.

Dans un objectif de solidarité, d'action citoyenne et de développement durable, l'AROÉVEN Auvergne lance un appel au don.

Faites le tri des affaires de toute la famille : vêtements, livres et jouets, l'important est qu'ils soient en bon état !

Ils seront revendus lors d'un rassemblement solidaire au mois de juin (la date vous sera communiquée ultérieurement). Les profits de ces ventes seront reversés directement à l'Association Jeunesse au Plein Air ayant pour objectif de garantir le droit aux vacances à chaque enfant.

Jeunesse au Plein Air et AROÉVEN partagent ensemble les mêmes valeurs, à savoir l'éducation, la laïcité et les vacances pour tous.

Pour en savoir plus :
Réunion d'information
Le 6 février 2015 à 18H30
Maison des Associations
Saint-Genès-Champanelle
www. saint-genes-champanelle.fr
www. aroeven-auvergne.com
www.jpa.asso.fr

Aroéven des vacances à vivre !

LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME...

Manifestations festives

Tournoi de foot en salle

Sortie de la classe de CE1 - CE2 sur les traces de l'histoire du bourg de Saint-Genès-Champanelle

Après-midi jeu de l'Association des Parents d'Élèves

Réfection de la salle au-dessus du four de Manson par le Comité des Fêtes

Festivi'Theix Décoration de Noël

A VOTRE SERVICE

Ouverture de la mairie

Tél. : 04 73 87 35 10 – Fax : 04 73 87 38 60
Adresse internet : www.saint-genes-champanelle.fr
Courriel : mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi : 14h à 18h
Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

En dehors des heures d'ouverture et UNIQUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02

Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Permanence des élus

ADJOINTS :

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désèmard, 1ère adjointe, *Affaires sociales et scolaires.*
socialscolaire@saint-genes-champanelle.fr

Christophe Vial, 2ème adjoint, mardi de 17 heures à 18 heures et sur rendez-vous, *Travaux, voirie, accessibilité, voirie sylvopastorale, réseaux, agriculture*
travaux@saint-genes-champanelle.fr

Nadine Imbaud, 3ème adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Environnement, développement durable, Agenda 21
environnement@saint-genes-champanelle.fr

Yves Chauvet, 4ème adjoint, sur rendez-vous
Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts.
finances@saint-genes-champanelle.fr

Pascale Vieira, 5ème adjointe, samedi matin sur rendez-vous
Vie associative, culture, jeunesse.
associations@saint-genes-champanelle.fr

Eric Hayma, 6ème adjoint, mardi après midi (14h30 – 18 heures) – samedi matin (9 heures– 11h30) sur rendez-vous
Urbanisme, aménagement du territoire.
urbanisme@saint-genes-champanelle.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, 1er conseiller délégué,
Information et communication
communication@saint-genes-champanelle.fr

François Merlin, 2ème conseiller délégué,
Bâtiments communaux, hygiène et sécurité, sapeurs pompiers
mairie@saint-genes-champanelle.fr

Permanence du conseiller général

Alain Brochet, conseiller général reçoit en mairie de Saint-Genès-Champanelle le 3ème lundi de chaque mois de 16h à 17h30 sur rendez-vous. Les permanences sont annoncées quelques jours avant dans La Montagne et les rendez-vous sont pris au 04 73 61 57 06.

Services sociaux

CCAS Contact : Sandrine Force 04 73 87 40 53

ASSISTANTES SOCIALES :

Permanences des assistantes sociales :
En mairie les 1er et 3ème lundis de 14h à 16h.
A la circonscription de l'agglomération clermontoise
(antenne de Beaumont)
30 chemin du Mas 63110 Beaumont 04 73 15 06 72
Dans les 2 cas, prendre rendez-vous auprès de la secrétaire médico-sociale : Céline Trintignac 04 73 15 06 72

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

143 bis Boulevard Lafayette – Clermont-Ferrand 04 73 42 17 57

ADMR : Aide à domicile en milieu rural 04 73 87 30 72
Courriel : admrstgenes@wanadoo.fr

EHPAD (Ceyrat) 04 73 61 54 54

SSIAD de l'Artière 04 73 61 46 87

POINT INFO SENIORS 04 73 87 40 53

Services divers

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

Adjudant chef : Philippe ROUX 04 73 62 60 64
Courriel : bta.romagnat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

ÉCOLES :

Maternelle 04 73 87 36 96
Élémentaire 04 73 87 31 57
IME 04 73 87 35 17

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

(Garderie, pause méridienne, TAP)
Directeur Coordinateur : Yann Goudjelia 06 33 33 80 45
Courriel : periscolaire@saint-genes-champanelle.fr

MULTI ACCUEIL 04 73 87 00 95

GARDERIE PÉRISCOLAIRE 06 33 33 80 45

RESTAURANT D'ENFANTS 04 73 87 37 70
Courriel : cantinescolaire.sgc@orange.fr

LA POSTE DE SAINT-GENÈS 04 73 87 35 00
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 18h.
Mardi : de 14h30 à 18h. Samedi : de 8h30 à 12h
Levée du courrier 15h30 en semaine, 12h le samedi

OFFICE CHAMPANELLOIS

www.officechampanellois.fr – **Courriel :** contact@officechampanellois.fr

OFFICE DE TOURISME CEYRAT/ST-GENÈS-CHAMPANELLE

04 73 61 53 23
www.officetourisme63122.fr – **Courriel :** contact@officetourisme63122.fr

SICAS

(Ecole intercommunale de musique) 04 73 61 33 39
Courriel : edm.sicas@orange.fr

Services communautaires

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE 04 63 66 95 38
Courriel : bibliotheque.saintgeneschampanelle@agglo-clermont.fr
Michèle Meillerand – Elouan Imbeaud-Lesage
Horaires d'ouverture :
– mardi de 14h à 18h – mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
– vendredi de 14h à 18h – samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

A VOTRE SERVICE

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 73 87 31 47
Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS 04 73 74 31 00
www.clermontcommunaute.net

MOOVICITÉ 0810 63 00 63
Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service. Vous pouvez rejoindre les arrêts **CHU G. Montpied**, place Henri-Dunant ou **Royat**, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique :

- **du lundi au samedi** (sauf jours fériés) : **de 7h** (1re prise en charge) **à 9h30** (dernière dépose) et **de 16h30** (1re prise en charge) **à 19h30** (dernière dépose).
- **le mercredi et le samedi** : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à **12h30**, dépose au plus tard à **14h30**.

Pour réserver :

- Composer le N° Azur : 08 10 630 063 (prix d'un appel local).
- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11

POMPIERS : 18

SAMU : 15

POLICE - GENDARMERIE : 17

GARDE CHAMPÊTRE : gardechampetre.sgc@orange.fr

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS

Suite à l'arrêté de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du 3 février 2012 appliqué depuis le 1er avril 2012, Saint-Genès-Champanelle rentre dans le secteur de garde de Clermont-Ferrand pour la nuit profonde (0 heures à 8 heures) et hors nuit profonde (week-end et jours fériés). La population doit en cas d'urgence joindre la régulation 63 par le 15.
Impasse du Rejalet - Theix

Cabinet médical : Dr Jean-Bernard DUBOIS 04 73 87 37 64
Dr Nadine BERAUD 04 73 87 39 63
Dr Emmanuelle QUIBANT 04 73 87 39 63

Cabinet dentaire 04 73 87 37 60
Dr Pascale BORDERON - Dr Sandrine PLANTIN

Cabinet infirmier 04 73 87 01 37
Nathalie MALBOS - Grégory PASSET

Cabinet de kinésithérapie 04 73 88 51 87
Pierre PALHEIRE (Kiné ostéopathe) - Sébastien ROY (Kiné microkiné)
Marion DUMAS CHEILLETZ (Kiné) - Joseph GOURCY (Kiné)

Cabinet de pédicurie podologie : Karine CAUVIN 04 73 88 53 12

Diététicien et nutritionniste : Thibaut LAYAT 06 60 95 62 70

PHARMACIEN :
Françoise LOINTIER (Theix) 04 73 87 36 68